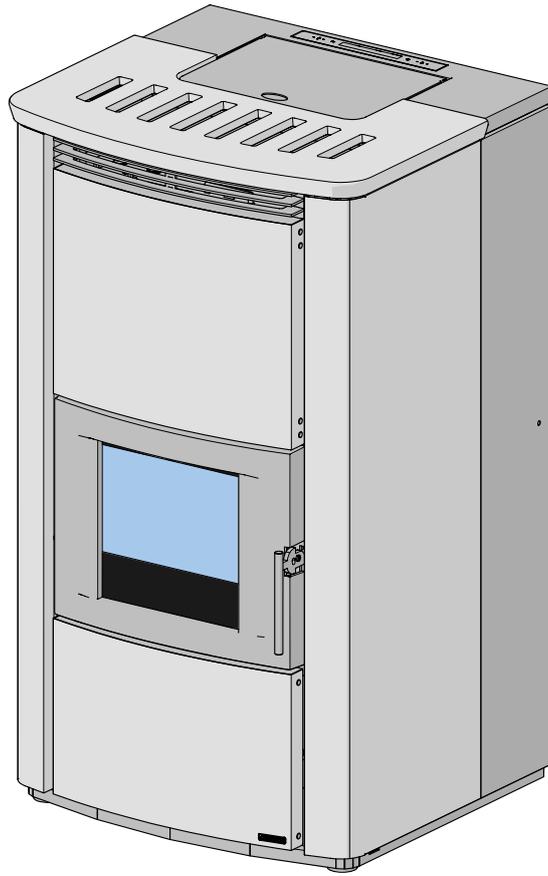




Poêle à Granulés

P189 TH

P189 TH ACS



INFORMATIONS SUR LE PRODUIT,
INSTALLATION ET ENTRETIEN

 **PIAZZETTA**



Cher Client,

Nous vous remercions d'avoir choisi l'un de nos produits, fruit d'une longue expérience et d'une recherche continue afin d'obtenir un produit supérieur en matière de sécurité, fiabilité et performances.

Dans la documentation fournie, vous trouverez toutes les informations et les conseils nécessaires pour connaître et utiliser votre produit en toute sécurité et avec la meilleure efficacité.

- i** Avant de procéder à l'installation, à l'utilisation et à toute intervention sur le produit, lire attentivement toute la documentation et les informations, quelle que soit la forme, fournies avec le produit et les éventuels accessoires complémentaires, ainsi que toute autre documentation qui y est citée.
- Si vous rencontrez par la suite des problèmes ou des doutes, veuillez contactez votre revendeur ou le C.A.T. (centre d'assistance technique autorisé) de votre région.

- i** Ce manuel contient des **INFORMATIONS SUR LE PRODUIT, L'INSTALLATION ET L'ENTRETIEN**.
- Pour plus d'informations sur le fonctionnement, consulter le manuel "**INSTRUCTIONS DE FONCTIONNEMENT**".

Pour les délais, les limites et les exclusions, consultez le certificat de garantie joint au produit. Afin de poursuivre une politique de développement et de renouvellement constants du produit, le fabricant peut apporter, sans aucun préavis, les modifications qu'il considèrera nécessaires.

Les images présentes dans ce livret sont à titre indicatif et ne représentent pas toujours avec exactitude le produit proposé.

Les CERTIFICATS et DÉCLARATIONS SOUS FORMAT ÉLECTRONIQUE sont disponibles, si prévus par les normes relatives à votre produit, en accédant au site web de l'entreprise (www.piazzetta.com), dans l'espace « produits », sur la page des caractéristiques de chaque produit.

Ce document appartient à Gruppo Piazzetta S.p.A. et ne peut être reproduit ou divulgué à des tiers, entièrement ou en partie, sans autorisation écrite. Gruppo Piazzetta S.p.A. se réserve tous les droits conformément à la loi.

SOMMAIRE

1	AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX	4
2	INFORMATIONS SUR LE PRODUIT	6
2.1	Description du produit	6
2.2	Identification des composants	7
2.3	Dispositifs de sécurité	8
2.4	Dispositifs de vérification	8
2.5	Données d'identification du produit	9
2.6	Caractéristiques	9
2.7	Accessoires sur demande	9
2.8	Données techniques	10
2.9	Performance du circulateur	12
2.10	Dimensions	13
3	COMBUSTIBLE	14
3.1	Caractéristiques des granulés	14
3.2	Avertissements sur le chargement en granulés	14
4	GÉNÉRALITÉ CONCERNANT L'INSTALLATION	16
4.1	Pièce d'installation	16
4.2	Prise d'air extérieure	17
4.3	Cheminée	17
4.4	Souche de cheminée	18
4.5	Canal des fumées	18
5	TRAVAUX AVANT L'INSTALLATION	20
5.1	Déplacement	20
5.2	Déballage	20
5.3	Accès aux parties internes du produit	21
6	INSTALLATION	21
6.1	Distances minimales de sécurité	21
6.2	Installation kit et accessoires	22
6.3	Raccordement de l'air comburant	22
6.4	Couplage à une autre source de chaleur	22
6.5	Raccordements hydrauliques	22
6.6	Remplissage de l'installation	24
6.7	Caractéristiques de l'eau d'alimentation	24
6.8	Raccordement au système d'évacuation des fumées	25
6.9	Branchements électriques	26
7	ESSAI D'ALLUMAGE ET DE FONCTIONNALITÉ	27
8	HABILLAGE ET FINITIONS	27
9	UTILISATION	27
10	NETTOYAGE ET ENTRETIEN	28
10.1	Entretien programmé	28
10.2	Nettoyage du revêtement en céramique	29
10.3	Nettoyage des parties métalliques peintes	29
10.4	Ouverture de la porte	29
10.5	Nettoyage de la vitre	29
10.6	Nettoyage des échangeurs	29
10.7	Élimination des cendres	30
10.8	Nettoyage du brasier et de son support	30
10.9	Nettoyage du tiroir à cendres	30
10.10	Nettoyage de la chambre de combustion	30
10.11	Nettoyage de la chambre à fumée et de la chaudière	31
10.12	Nettoyage du ventilateur de fumée	32
10.13	Nettoyage du conduit d'évacuation des fumées du produit	32
10.14	Remplacement des fusibles	33
10.15	Thermostat de sécurité à réarmement manuel	33
11	ARRÊT SAISONNIER DE L'APPAREIL	33
12	ÉLIMINATION DU PRODUIT EN FIN DE VIE UTILE	34
12.1	Déchets électriques et électroniques	34
13	NORMES DE RÉFÉRENCE	35
14	ANNEXE	36
	Plaque signalétique : légende	36

1 AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX

Définition: Par le terme **installation**, il faut comprendre l'ensemble composé de l'appareil et de toutes les installations nécessaires et qui ont une influence sur son fonctionnement, comprenant par exemple les prises d'air, tout le système d'évacuation des fumées (canal de fumée, conduit de cheminée, souche) le local, les autres sources de chaleur, les installations pour la propagation de la chaleur (gainage de l'air chaud ou installation hydraulique).

Définition: Le terme **normes** ou **règlementations** inclut toutes les réglementations européennes, nationales, les règlements locaux, les consignes particulières ou conventionnelles découlant de règlements de copropriété, servitude, lois ou actes administratifs, en vigueur dans le lieu d'installation de l'appareil.

Définition: Le terme **appareil étanche** signifie un appareil (spécialement conçu) qui prélève l'air nécessaire à son propre fonctionnement depuis l'extérieur vers la pièce d'installation. Le terme **installation de type étanche** signifie l'installation de ces appareils de façon à ce que tout l'air nécessaire à la combustion soit prélevé depuis l'extérieur.

- Ce mode d'emploi a été rédigé par le fabricant et constitue partie intégrante du produit. En cas de cession ou de transfert du produit, assurez-vous toujours de la présence du mode d'emploi car les informations y étant contenues s'adressent à l'acheteur et à toutes les personnes chargées de l'installation, l'utilisation et l'entretien du produit.
- Avant de procéder à l'installation, à l'utilisation et à toute intervention sur le produit, lisez attentivement toute la documentation et les informations, quelle que soit la forme, fournies avec le produit et les éventuels accessoires complémentaires, ainsi que toute autre documentation qui y est citée. Si vous rencontrez par la suite des problèmes ou des doutes, veuillez contacter votre revendeur ou le C.A.T. (centre d'assistance technique autorisé) de votre région.
- Gruppo Piazzetta S.p.A. décline toute responsabilité pour des situations de danger, des défauts, des vices, un mauvais fonctionnement du produit et pour des dommages aux choses, aux personnes et aux animaux causés par les modifications de l'appareil et pour une utilisation et un entretien qui ne respectent pas ce qui est prescrit par les réglementations et par le constructeur.
- Les éventuelles modifications des paramètres originaux qui déterminent le fonctionnement de l'appareil doivent être effectuées exclusivement par un personnel expressément autorisé par la société et selon les valeurs que cette dernière aura établies. Des interventions non autorisées correspondent à une altération du produit.

 Toutes les règlements nationaux et locaux ainsi que les normes européennes doivent être respectés lors de l'installation de l'appareil et l'utilisation de l'appareil.

- L'installation, l'utilisation et l'entretien du produit doivent être effectués en conformité avec les dispositions du constructeur et dans le respect des normes. Le non-respect des indications fournies et certaines opérations incorrectes peuvent générer des situations de danger, des dommages aux choses, personnes et animaux, des problèmes de santé ou des anomalies de fonctionnement.

 L'installation et l'entretien du produit doivent être effectués uniquement par du personnel qualifié et possédant une connaissance appropriée du produit.

- Utilisez seulement des pièces de rechange originales conseillées par le producteur.

 En présence d'anomalies de fonctionnement ou de pannes, avant d'accomplir tout type d'opération et d'interrompre l'utilisation du produit, consultez la documentation fournie par le constructeur à la rubrique "ANOMALIES" ou "MESSAGES - AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ - ANOMALIES".

 En cas d'incendie du conduit de cheminée, interrompez l'utilisation de l'appareil, n'ouvrez pas la porte, adoptez toutes les précautions nécessaires pour la sécurité et contactez les autorités compétentes.

- Si des gaz/fumées imbrûlés se forment à l'intérieur du foyer, dans des appareils dotés d'une alimentation électrique, ne débranchez pas l'alimentation électrique. Éloignez-vous et adoptez toutes les précautions nécessaires pour la sécurité.

 Les fumées qui s'échappent d'un conduit de cheminée obstrué sont dangereuses. Conservez le conduit de cheminée et le canal de fumée propres : nettoyez selon les instructions du constructeur.

- Maintenez propres les échangeurs et les passages de fumée de la chaudière : nettoyez selon les instructions du constructeur.
- Utilisez seulement le combustible conseillé.
- Lisez et respectez les instructions pour l'installation, l'utilisation et l'entretien.

 L'utilisation de l'appareil peut engendrer une forte surchauffe de certaines surfaces (verre, surfaces extérieures, poignées, zones de passage des fumées). Le contact, même seulement accidentel, de vêtements ou de parties du corps avec ces surfaces peut provoquer des brûlures ou des incendies.

- Pour intervenir sur des parties de l'appareil susceptibles d'être chaudes (plan supérieur, grilles, couvercles, porte, dispositifs de réglage, de commande, etc.), il est obligatoire d'utiliser des précautions et des dispositifs de protection adéquats (gant, outil pour l'ouverture ou autres dispositifs spécifiques).
- A cause du développement de chaleur sur la vitre, faites attention qu'aucune personne ne connaissant pas le fonctionnement de l'appareil ne se trouve dans la zone d'émission de la chaleur.

 Toutes les personnes (enfants et adultes) doivent être averties du risque de contact avec les surfaces chaudes.

- Les nouveaux-nés, enfants en bas âge, animaux ou autres personnes peuvent être sujettes à des brûlures dues au contact accidentel. S'il y a des sujets à risque à la maison, il est conseillé d'installer une barrière de protection. Pour imiter l'accès à l'appareil, installez une barrière de sécurité pour tenir les nouveaux-nés, enfants et autres sujets à risque en dehors de la pièce et loin des surfaces chaudes.

 Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés.

- Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants.

 Pendant les phases de fonctionnement et/ou de refroidissement de l'appareil, vous pourriez entendre des petits bruits de craquement. Ceci n'est pas un défaut, mais la conséquence des dilatations thermiques des matériaux utilisés.

 Toute modification non autorisée de l'appareil est interdite.

 Il est interdit de rester, ou de placer des objets non résistants à la chaleur, dans le rayon de sécurité minimum prescrit.

- Cette interdiction subsiste aussi pour un appareil éteint : l'appareil pourrait, à tout moment, être démarré par une autre personne ou, si l'appareil le permet, par allumage automatique (programmé ou avec commande à distance).

 Il est interdit d'installer le produit contre des murs et des objets en matière inflammable combustible ou sensible à la chaleur (bois ou autre). Veuillez respecter les distances et les indications de sécurité prescrites par les normes et les prescriptions de la documentation fournie par le constructeur à la rubrique "*INSTALLATION*".

- **IL EST INTERDIT D'UTILISER L'APPAREIL SANS REVÊTEMENT ADÉQUAT.**

 N'utilisez jamais d'essence, de pétrole lampant, de kérosène, d'essence à briquet ou d'autres liquides similaires pour allumer ou faire repartir un feu dans cet appareil. Conservez ces liquides à bonne distance du poêle lorsque celui-ci est en marche.

- Alimenter l'appareil uniquement avec le combustible ayant les caractéristiques indiquées dans le paragraphe "*COMBUSTIBLE*" dans la documentation fournie par le constructeur.

-  N'utilisez pas l'appareil comme un incinérateur ou d'une toute autre manière que celle pour laquelle il a été conçu.
- N'utilisez pas l'appareil si le verre ou les joints de la porte sont endommagés.
 - Il est interdit d'ouvrir la porte durant le fonctionnement. Sur les appareils à bois, il est autorisé d'ouvrir la porte uniquement durant le temps strictement nécessaire au rechargement du combustible et dans les modalités indiquées à la rubrique "**OUVERTURE DE LA PORTE**" dans la documentation fournie par le constructeur.

Avant chaque opération de montage, d'installation, d'allumage du produit, un installateur habilité doit vérifier que l'installation soit réalisée en conformité avec les dispositions du constructeur et des normes. En particulier vérifier:

- la conformité des locaux d'installation et les interdictions
- la coexistence de plusieurs appareils
- prise d'air extérieure
- aération des locaux d'installation
- une amenée d'air propre suffisante pour la combustion : le prélèvement depuis des zones potentiellement polluées est interdit
- système d'évacuation des fumées composé d'un canal de fumée, un conduit de cheminée et d'une souche.

L'installation peut prévoir une série d'opérations à effectuer dans les règles de l'art de la part du personnel habilité et pour lesquelles la compatibilité de l'installation doit être garantie:

- le raccordement aux prises d'air
- le raccordement au système d'évacuation des fumées
- la réalisation de la ventilation
- le montage et l'installation
- les éventuels raccordements électriques et hydrauliques
- la pose de l'isolation
- l'essai d'allumage, de fonctionnalité et les éventuels étalonnages et réglages
- la pose de finitions et de revêtements
- la remise de la documentation complémentaire prévue par les normes
- formation de l'utilisateur final de la part de l'installateur sur l'utilisation et l'entretien de l'appareil
- le contrôle et l'entretien.

D'autres exigences peuvent être requises sur demandes spécifiques des Autorités compétentes.

2 INFORMATIONS SUR LE PRODUIT

2.1 DESCRIPTION DU PRODUIT

Cet appareil :

- est un générateur de chaleur conçu pour l'utilisation de granulés comme combustible
- il est prévu pour être utilisé à une altitude non supérieure à 2000 m
- est conçu pour produire de l'eau chaude pour le chauffage domestique à une température inférieure à celle d'ébullition
- s'il est équipé ou associé à des systèmes appropriés, il est adapté à la production d'eau chaude sanitaire et à la combinaison avec d'autres sources de chaleur
- il est uniquement destiné à l'utilisation pour laquelle il a expressément été prévu, et toute autre utilisation doit être considérée impropre et donc dangereuse
- il est doté d'un ventilateur pour l'évacuation des fumées qui maintient la chambre de combustion en dépression.

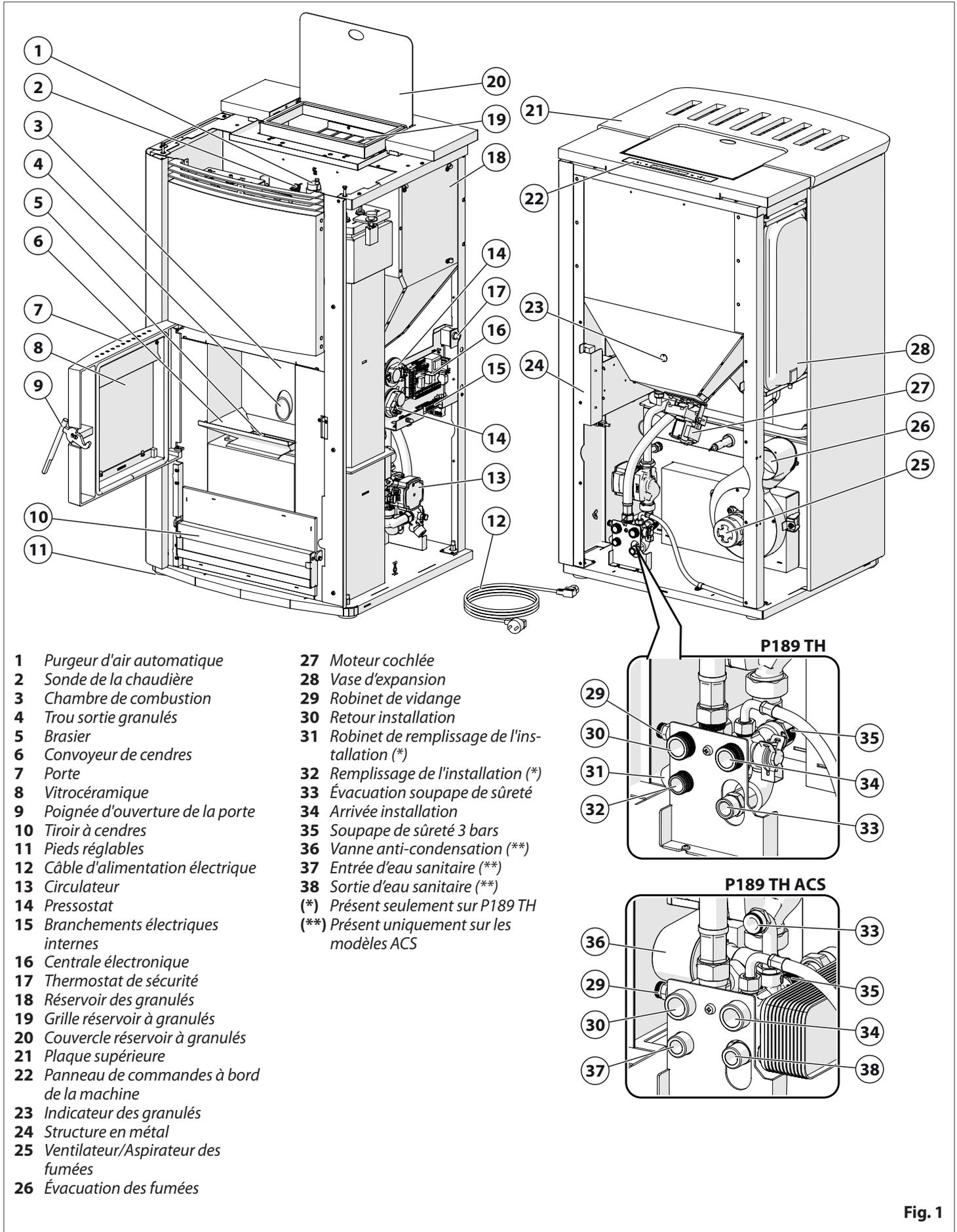
L'utilisation d'un combustible de transport et stockage facile comme les granulés, favorise la praticité d'utilisation de l'appareil. Un panneau à l'intérieur de la machine permet de gérer une vaste gamme de fonctions et de programmations.

Le chargement en granulés dans le réservoir se fait manuellement et l'allumage électriquement.

Le dosage de granulés dans le brasier et l'extraction des fumées sont gérés par une centrale électronique.

Le centrale veille au bon fonctionnement de l'appareil et grâce à une série de dispositifs de sécurité, les éventuelles anomalies sont signalées sur le panneau de commandes situé à l'intérieur de la machine et, au besoin, les procédures appropriées sont lancées.

2.2 IDENTIFICATION DES COMPOSANTS



- | | |
|--|---|
| 1 Purgeur d'air automatique | 27 Moteur cochlée |
| 2 Sonde de la chaudière | 28 Vase d'expansion |
| 3 Chambre de combustion | 29 Robinet de vidange |
| 4 Trou sortie granulés | 30 Retour installation |
| 5 Brasier | 31 Robinet de remplissage de l'installation (*) |
| 6 Convoyeur de cendres | 32 Remplissage de l'installation (*) |
| 7 Porte | 33 Évacuation soupape de sûreté |
| 8 Vitrocéramique | 34 Arrivée installation |
| 9 Poignée d'ouverture de la porte | 35 Soupape de sûreté 3 bars |
| 10 Tiroir à cendres | 36 Vanne anti-condensation (**) |
| 11 Pieds réglables | 37 Entrée d'eau sanitaire (**) |
| 12 Câble d'alimentation électrique | 38 Sortie d'eau sanitaire (**) |
| 13 Circulateur | (*) Présent seulement sur P189 TH |
| 14 Pressostat | (**) Présent uniquement sur les modèles ACS |
| 15 Branchements électriques internes | |
| 16 Centrale électronique | |
| 17 Thermostat de sécurité | |
| 18 Réservoir des granulés | |
| 19 Grille réservoir à granulés | |
| 20 Couvercle réservoir à granulés | |
| 21 Plaque supérieure | |
| 22 Panneau de commandes à bord de la machine | |
| 23 Indicateur des granulés | |
| 24 Structure en métal | |
| 25 Ventilateur/Aspirateur des fumées | |
| 26 Évacuation des fumées | |

Fig. 1

2.3 DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ

L'appareil est équipé des dispositifs de sécurité et de contrôle suivants qui empêchent le fonctionnement en cas d'anomalie. En cas d'activation de signaux de sécurité et signal sonore, consultez le manuel "INSTRUCTIONS SUR LE FONCTIONNEMENT".

Pressostat:

a la fonction de contrôler la dépression interne de l'appareil. Le pressostat s'active si les conditions nécessaires à un bon fonctionnement ne sont pas garanties (porte du foyer ouverte, installation non adéquate, présence d'obstacles ou empêchements dans le conduit d'évacuation, absence d'entretien, conditions météorologiques défavorables comme un vent persistant, etc.). L'intervention du pressostat provoque l'interruption de l'alimentation électrique à la cochlée en bloquant ainsi l'alimentation en granulés au brasier et lance le processus d'extinction de l'appareil.

Sonde de température des fumées:

elle est raccordée à la centrale électronique et garde constamment sous contrôle la température de fonctionnement. Pendant la phase de fonctionnement, si la température des fumées:

- a) *dépasse le seuil de sécurité préfixé, la centrale électronique coupe l'alimentation électrique de la cochlée, ce qui interrompt également le ravitaillement en granulés du brasier et lance le processus d'extinction de l'appareil*
- b) *descend en-dessous de la température minimale de fonctionnement, l'appareil s'arrête et une alarme sonore de sécurité se déclenche.*

De plus, si pendant la phase de démarrage, un dysfonctionnement du système est relevé, une alarme sonore de sécurité se déclenche.

Sécurité ventilateur de fumées:

la rotation du ventilateur de fumées est constamment contrôlée par la centrale électronique. En cas de dysfonctionnement du ventilateur, une alarme sonore de sécurité se déclenche. La centrale électronique coupe l'alimentation électrique à la cochlée en bloquant ainsi l'alimentation en granulés au brasier et lance le processus d'extinction de l'appareil.

Sécurité électrique:

L'appareil est protégé par des fusibles en cas de surtension.

Centrale électronique:

la centrale électronique signale et gère une série d'événements parmi lesquels l'absence de courant électrique et l'échec en phase d'allumage.

Soupape de sûreté:

décharge l'eau de la chaudière lorsque la pression dépasse les limites de sécurité pré-réglées (3 bar).

Thermostat de sécurité:

il s'agit d'une sonde thermostatique à réarmement manuel, qui relève la température de l'eau dans la partie plus chaude de la chaudière. Si la température dépasse le seuil de sécurité, la centrale électronique coupe l'alimentation électrique de la cochlée, ce qui interrompt le ravitaillement en granulés du brasier et lance le processus d'extinction de l'appareil.

Sécurité arrêt surchauffe:

l'appareil est réglé pour fonctionner à une température maximale d'exercice de l'eau de la chaudière de 75 °C ; si ce seuil est dépassé, le thermostat électronique met l'appareil en stand-by jusqu'à ce que le circuit de la chaudière ne se soit refroidi.



Les dispositifs de sécurité ont pour fonction d'éliminer le risque de dommages aux personnes, animaux ou choses. IL EST INTERDIT de la part de personnel non autorisé de les modifier ou d'intervenir sur ces derniers.

2.4 DISPOSITIFS DE VÉRIFICATION

L'appareil est équipé de dispositifs de contrôle réservés au personnel autorisé pour des opérations de mise au point du produit effectuées au moment de l'installation et de l'entretien.

Prise de pression (A): pour la mesure de la dépression interne de l'appareil.

Prise série DB9 (B): pour effectuer des vérifications sur le bon fonctionnement du produit et d'éventuelles opérations d'entretien. Un éventuel système de gestion à distance de l'appareil (GPRS, Wi-Fi) peut être raccordé à la prise sérielle DB9.

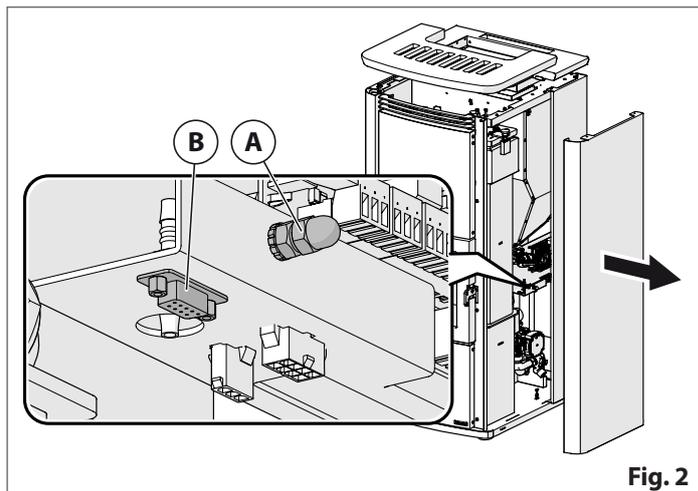


Fig. 2

2.8 DONNÉES TECHNIQUES

Description	Modèle	P189 TH		P189 TH	
	Produit-type	SP291-01		SP291-02 (n6)	
	Unité de mesure	à la puissance nominale	à la puissance thermique partielle	à la puissance nominale	à la puissance thermique partielle
Combustible		granulés de pur bois naturel		granulés de pur bois naturel	
Puissance thermique	kW	25,7	7,6	25,7	7,6
Consommation horaire	kg/h	5,62	1,65	5,62	1,65
Rendement	%	95	95,7	95	95,7

CONTENU DES ÉMISSIONS DE FUMÉE

	%	0,012	0,059	0,012	0,059
CO (à 13% de O2)	mg/Nm ³	153	741	153	741
Particules (à 13% de O2)	mg/Nm ³	18	15	18	15
Particules (à 0% de O2)	mg/MJ	12	10	12	10
OGC (à 0% de O2)	mg/MJ	1	4	1	4
NOx (à 0% de O2)	mg/MJ	96	100	96	100

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DES PRODUITS ÉQUIPÉS D'UNE CHAUDIÈRE

Puissance thermique transférée à l'eau	kW	24	6,8	23,3	6,8
Puissance thermique rendue dans la pièce	kW	1,7	0,8	2,4	0,8
Capacité en eau de la chaudière	l	34,0		34,0	
Pression de fonctionnement nominale	kPa (bar)	150 (1,5)		150 (1,5)	
Pression de fonctionnement minimale	kPa (bar)	100,0 (1,0)		100,0 (1,0)	
Pression de fonctionnement maximum (Pic)	kPa (bar)	300 (3,0)		300 (3,0)	
Production d'eau chaude sanitaire avec $\Delta t = 30\text{ }^{\circ}\text{C}$	l / min	11,4		11,4	
Pression de précharge du vase d'expansion	bar	1,5		1,5	
Capacité du vase d'expansion	l	6		6	
Réglage de la température eau de chauffage (max / min)	°C	75 / 60		75 / 60	

DONNÉES ÉLECTRIQUES

Puissance électrique maximum (à l'allumage)	W	405		405	
Puissance absorbée en fonctionnement	W	99	75	134	110
Puissance absorbée en fonctionnement (avec circulateur qui ne fonctionne pas)	W	47	23	82	58
Puissance électrique en mode stand-by	W	4,9		4,9	
Tension nominale (Fréquence nominale)	V (Hz)	230 (50)		230 (50)	

DONNÉES PHYSIQUES

Capacité du réservoir env.	kg (l)	57 (88)		57 (88)	
Diamètre de l'évacuation des fumées	mm	100		100	
Poids de l'appareil avec revêtement	kg	271		275	

AMENÉE D'AIR

Prise d'air extérieure (section utile minimale)	cm ²	80		80	
---	-----------------	----	--	----	--

DONNÉES DES CERTIFICATIONS

Rapport d'essai	N°	K 2133 2017 T1		K 2133 2017 T1	
Organisme notifié	N°	2456		2456	
Déclaration de performances	N°	H07900273		H07900274	

DONNÉES TECHNIQUES POUR LE CALCUL DU CONDUIT DE CHEMINÉE

Débit des fumées	g/s	15,4	7,8	15,4	7,8
Température moyenne des fumées relevée immédiatement en aval de la buse/manchon	°C	125	75	125	75
Tirage minimum	Pa	12	6	12	6

DISTANCES DE SÉCURITÉ (consulter l'option "DISTANCES MINIMALES DE SÉCURITÉ")

A	Distance aérienne entre le produit et la paroi arrière non inflammable	mm	20		20	
	Distance aérienne entre le produit et la paroi arrière inflammable	mm	20		20	
B	Distance aérienne entre le produit et les parois latérales ou le matériau isolant	mm	200		200	
C	Zone libérée de tout objet inflammable	mm	1000		1000	
D	Distance de la saillie avant de la protection du sol	mm	300		300	
E	Distance entre l'angle interne de l'ouverture du foyer et le bord de la protection du sol	mm	300		300	
H	Distance libre depuis le bord supérieur du produit	mm	1000		1000	

(n6) Données obtenues avec le kit de ventilation installé.

Description	Modèle	P189 TH ACS		P189 TH ACS	
	Produit-type	SP291-01		SP291-02 (n6)	
	Unité de mesure	à la puissance nominale	à la puissance thermique partielle	à la puissance nominale	à la puissance thermique partielle
Combustible		granulés de pur bois naturel		granulés de pur bois naturel	
Puissance thermique	kW	25,7	7,6	25,7	7,6
Consommation horaire	kg/h	5,62	1,65	5,62	1,65
Rendement	%	95	95,7	95	95,7

CONTENU DES ÉMISSIONS DE FUMÉE

CO (à 13% de O ₂)	%	0,012	0,059	0,012	0,059
	mg/Nm ³	153	741	153	741
Particules (à 13% de O ₂)	mg/Nm ³	18	15	18	15
Particules (à 0% de O ₂)	mg/MJ	12	10	12	10
OGC (à 0% de O ₂)	mg/MJ	1	4	1	4
NO _x (à 0% de O ₂)	mg/MJ	96	100	96	100

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DES PRODUITS ÉQUIPÉS D'UNE CHAUDIÈRE

Puissance thermique transférée à l'eau	kW	24	6,8	23,3	6,8
Puissance thermique rendue dans la pièce	kW	1,7	0,8	2,4	0,8
Capacité en eau de la chaudière	l	34,0		34,0	
Pression de fonctionnement nominale	kPa (bar)	150 (1,5)		150 (1,5)	
Pression de fonctionnement minimale	kPa (bar)	100,0 (1,0)		100,0 (1,0)	
Pression de fonctionnement maximum (Pic)	kPa (bar)	300 (3,0)		300 (3,0)	
Production d'eau chaude sanitaire avec Δt = 30 °C	l / min	11,4		11,4	
Pression de précharge du vase d'expansion	bar	1,5		1,5	
Capacité du vase d'expansion	l	6		6	
Réglage de la température eau de chauffage (max / min)	°C	75 / 60		75 / 60	

DONNÉES ÉLECTRIQUES

Puissance électrique maximum (à l'allumage)	W	405		405	
Puissance absorbée en fonctionnement	W	99	75	134	110
Puissance absorbée en fonctionnement (avec circulateur qui ne fonctionne pas)	W	47	23	82	58
Puissance électrique en mode stand-by	W	4,9		4,9	
Tension nominale (Fréquence nominale)	V (Hz)	230 (50)		230 (50)	

DONNÉES PHYSIQUES

Capacité du réservoir env.	kg (l)	57 (88)		57 (88)	
Diamètre de l'évacuation des fumées	mm	100		100	
Poids de l'appareil avec revêtement	kg	272		276	

AMENÉE D'AIR

Prise d'air extérieure (section utile minimale)	cm ²	80		80	
---	-----------------	----	--	----	--

DONNÉES DES CERTIFICATIONS

Rapport d'essai	N°	K 2133 2017 T1		K 2133 2017 T1	
Organisme notifié	N°	2456		2456	
Déclaration de performances	N°	H07900273		H07900274	

DONNÉES TECHNIQUES POUR LE CALCUL DU CONDUIT DE CHEMINÉE

Débit des fumées	g/s	15,4	7,8	15,4	7,8
Température moyenne des fumées dans le conduit d'évacuation	°C	125	75	125	75
Tirage minimum	Pa	12	6	12	6

DISTANCES DE SÉCURITÉ (consulter l'option "DISTANCES MINIMALES DE SÉCURITÉ")

A	Distance aérienne entre le produit et la paroi arrière non inflammable	mm	20		20	
	Distance aérienne entre le produit et la paroi arrière inflammable	mm	20		20	
B	Distance aérienne entre le produit et les parois latérales ou le matériau isolant	mm	200		200	
C	Zone libérée de tout objet inflammable	mm	1000		1000	
D	Distance de la saillie avant de la protection du sol	mm	300		300	
E	Distance entre l'angle interne de l'ouverture du foyer et le bord de la protection du sol	mm	300		300	
H	Distance libre depuis le bord supérieur du produit	mm	1000		1000	

(n6) Données obtenues avec le kit de ventilation installé.

Données mesurées en laboratoire en accord avec les normes techniques du produit.

Les données susmentionnées varient en fonction des dimensions et du type de combustible utilisé (consulter l'option "COMBUSTIBLE"), de la dépression de la cheminée et des caractéristiques de l'installation.

Installation dans un conduit multiple (si autorisé par les normes nationales et les réglementations locales).

Les données sur l'absorption électrique varient en fonction de la tension de réseau et des éventuels KIT ou ACCESSOIRES installés. Consultez les instructions jointes à ces derniers.

2.9 PERFORMANCE DU CIRCULATEUR

Le circulateur installé dans l'appareil est adapté pour être utilisé sur n'importe quel type d'installation de chauffage (installation mono-tuyau et à collecteurs).

Vérifiez que le circulateur travaille à l'intérieur d'une courbe indiquée sur le graphique débit-hauteur d'élévation.

Prestations du circulateur intégré avec chaudière

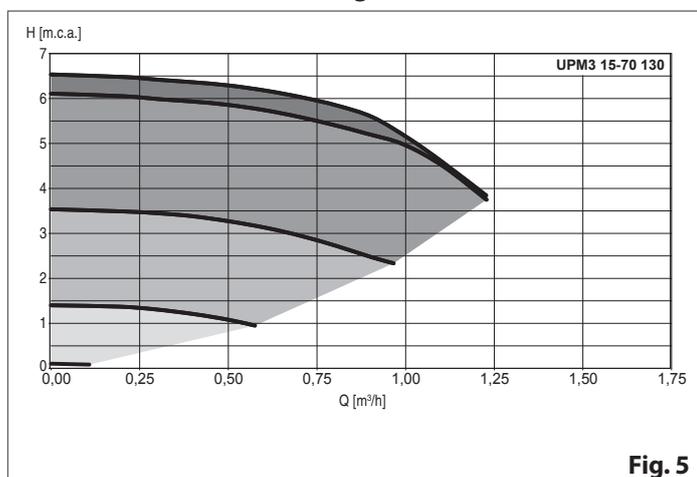


Fig. 5

! Si le circulateur n'est pas adéquatement réglé par rapport aux exigences de l'installation, l'appareil pourrait subir une baisse de température excessive. Cela provoquerait une formation excessive de condensation et de rouille sur la vitre, chambre de combustion et échangeur.

i Pour modifier la courbe de travail, consulter le manuel "INFORMATIONS SUR LE FONCTIONNEMENT" au paragraphe "COURBE POMPE".

Débloquage du circulateur

Procédez de la façon suivante :

- l'appareil NE doit PAS être sous tension électrique
- utiliser un tournevis pour pousser avec force la vis à l'intérieur en la faisant tourner dans le sens horaire et anti-horaire.

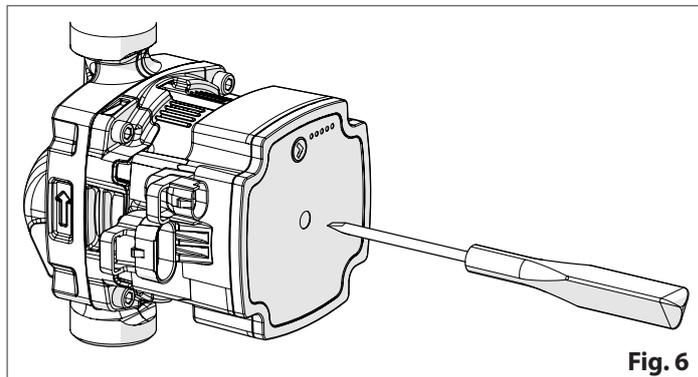


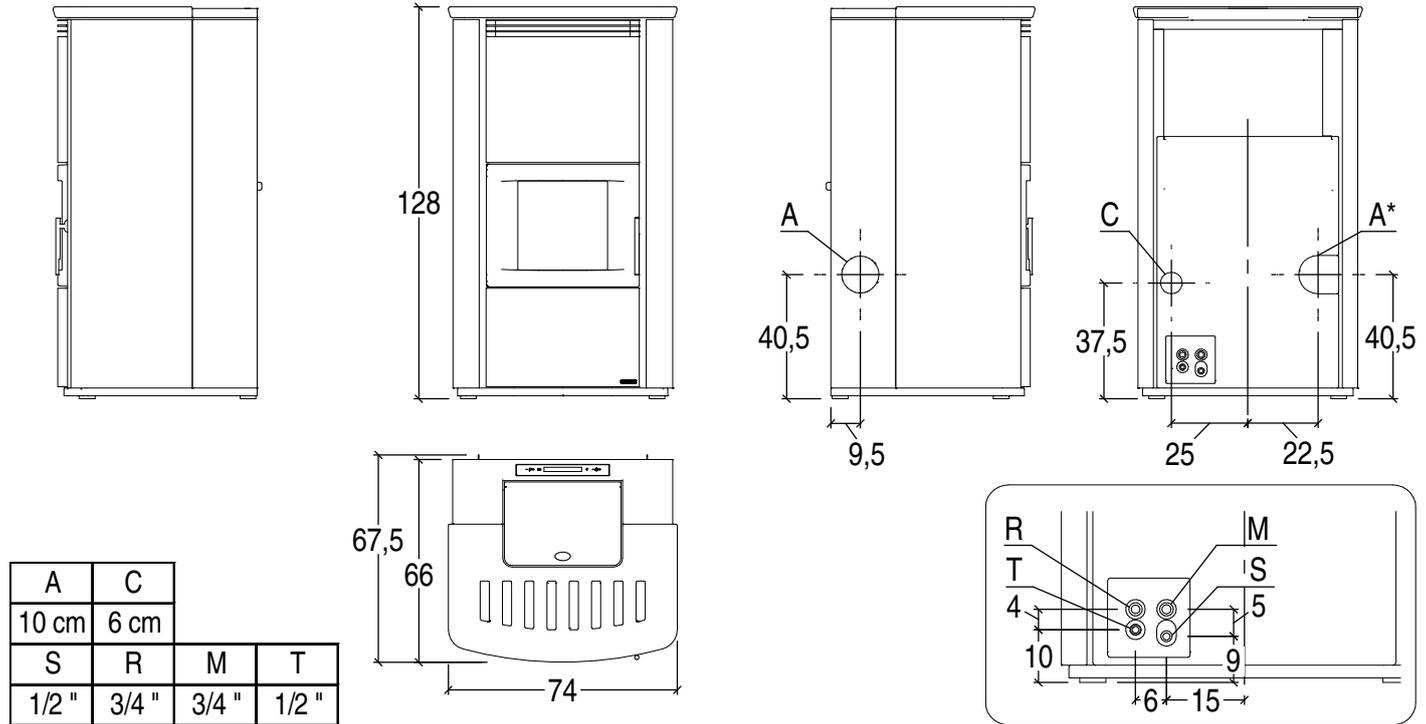
Fig. 6

2.10 DIMENSIONS

(valeurs en cm)

P189 TH

Fig. 7

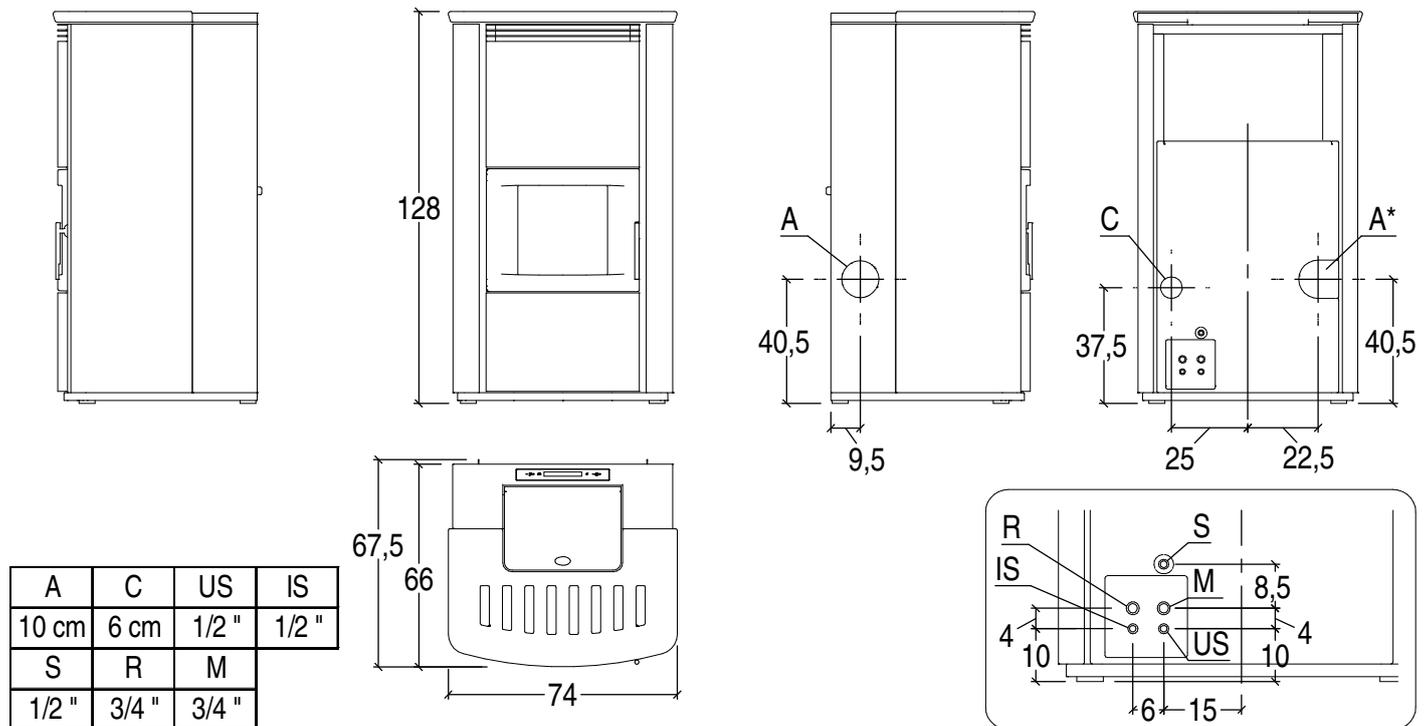


- A** Évacuation des fumées
- C** Conduit d'air comburant
- S** Évacuation soupape de sûreté
- R** Retour installation
- M** Arrivée installation
- T** Remplissage de l'installation

* position de série

P189 TH ACS

Fig. 8



- A** Évacuation des fumées
- C** Conduit d'air comburant
- S** Évacuation soupape de sûreté
- R** Retour installation
- M** Arrivée installation

- US** Sortie d'eau sanitaire
- IS** Entrée d'eau sanitaire
- * position de série

3 COMBUSTIBLE

3.1 CARACTÉRISTIQUES DES GRANULÉS

 N'utilisez en aucun cas d'autres combustibles que des granulés.

 N'UTILISEZ PAS de granulés ayant des dimensions différentes de celles indiquées par le constructeur.

Sur le marché, on peut trouver différents types de granulés dont la qualité et les caractéristiques varient selon l'usinage et le type d'essences de bois utilisées.

Puisque les caractéristiques et la qualité des granulés influencent considérablement l'autonomie, le rendement et le bon fonctionnement du produit, il est conseillé d'utiliser des granulés de qualité: **granulés certifiés et avec les exigences de classe A1 (EN 17225-2)**.

Le Gruppo Piazzetta S.p.A., pour garantir un fonctionnement efficace du produit, a testé et programmé ses produits avec des granulés ayant des caractéristiques telles que celles indiquées dans le tableau.

Matière première d'origine	Granulés de pur bois naturel
Longueur	10 ÷ 30 mm
Diamètre	6 mm
Masse volumique apparente	≥ 600 kg/m ³
Pouvoir calorifique inférieur	≥ 4,9 kWh/kg
Humidité	≤ 6 %
Résidu en cendres	≤ 0,7 %

Remarque: les données susmentionnées concernent des granulés en sapin

L'utilisation de granulés de qualité, mais présentant des caractéristiques dimensionnelles et calorifiques différentes de celles indiquées, pourrait exiger de modifier les paramètres de fonctionnement de l'appareil.

 La « personnalisation » des paramètres de fonctionnement de l'appareil doit être uniquement réalisée par les C.A.T. (centre d'assistance autorisé) ou par le personnel spécialisé et autorisé par Gruppo Piazzetta S.p.A..

- L'utilisation de granulés de mauvaise qualité et non conformes aux indications du constructeur risque non seulement d'endommager l'appareil et d'en compromettre les performances mais peut aussi entraîner l'annulation de la garantie et dégage le producteur de toute responsabilité.

 N'UTILISEZ PAS de granulés contenant des poussières de sciure, d'écorces, de maïs, de résines ou de substances chimiques, d'adjuvants ou de colles.

- N'UTILISEZ PAS de granulés humides.

Les caractéristiques techniques peuvent être définies uniquement avec des outils spécifiques, mais un contrôle visuel au moment de l'achat peut fournir certains indices :

- bonne qualité : brillant, lisse, longueur régulière, peu de poussière
- mauvaise qualité : fissures horizontales et transversales, longueur irrégulière, beaucoup de poussière

Le choix de granulés inadaptés provoque:

- un encrassement du brasier et des conduits d'évacuation des fumées
- augmente la consommation de combustible et diminue le rendement
- ne garantit pas le fonctionnement normal de l'appareil
- salit considérablement la vitre
- produit des granulés imbrûlés et des cendres lourdes.

La présence d'humidité dans le granulé augmente le volume des capsules et les effrite en provoquant:

- des dysfonctionnements du système de chargement
- une mauvaise combustion.

Les granulés doivent être rangés dans un lieu sec et protégé, en respectant les distances de sécurité prévues par rapport à l'appareil et les sources de chaleur susceptibles d'en causer la combustion.

3.2 AVERTISSEMENTS SUR LE CHARGEMENT EN GRANULÉS

Pour charger les granulés dans le réservoir, il est conseillé de déchirer un coin du sac et de les verser directement dans le réservoir. Cela facilitera l'opération de chargement en évitant de verser le combustible sur l'appareil.

 Évitez que la sciure s'accumule au fond du réservoir.

- Ne videz pas le réservoir la sciure présente dans le sac de granulés.
- Lors du chargement, faites attention à ne pas verser les granulés hors du réservoir puisqu'ils pourraient entrer en contact avec des surfaces chaudes et s'enflammer.
- Ne laissez pas de résidus de granulés sur le dessus de l'appareil, car ils pourraient prendre feu.
- Ne remplissez pas le réservoir à granulés au-delà de sa capacité normale et ne pressez pas le combustible.

 Certains appareils sont équipés d'une grille de protection dans le réservoir. Il est interdit de retirer cette grille.

- Maintenez le couvercle du réservoir à granulés ouvert uniquement le temps nécessaire pour effectuer la recharge. Pour assurer un fonctionnement optimal sur certains modèles, une signalisation d'erreur peut se déclencher si le couvercle du réservoir est laissé ouvert plus longtemps que le temps préfixé.

3.2.1 Indicateur des granulés

Lorsque l'indicateur de recharge rouge est visible à l'intérieur du réservoir, la cochlée pourrait ne pas être parfaitement chargée et provoquer un déchargement irrégulier de granulés dans le brasier ou des échecs en phase d'allumage.

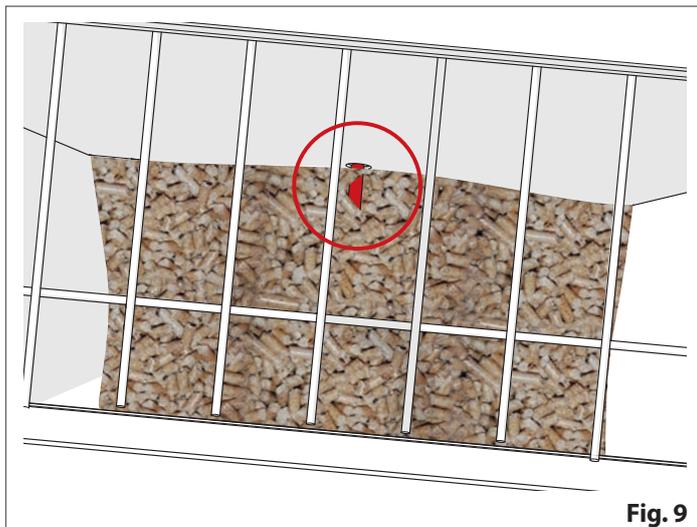


Fig. 9

⚠ NE CHARGEZ PAS LES GRANULÉS AVEC Produit ALLUMÉ si l'indicateur de recharge rouge est visible à l'intérieur du réservoir à granulés.

Pour charger les granulés quand l'indicateur de recharge rouge est visible, procédez de la façon suivante:

- éteignez le produit
- une fois l'appareil éteint, remplissez le réservoir

Si la cochlée est partiellement vidée, il est probable que le premier allumage échoue.

Dans ce cas, consultez le manuel "*INSTRUCTIONS DE FONCTIONNEMENT*" aux rubriques "*CHARGEMENT COCHLEE*" et "*MESSAGES - AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ - ANOMALIES*".

4 GÉNÉRALITÉ CONCERNANT L'INSTALLATION

Ci-dessous, vous trouverez uniquement quelques-unes des informations relatives à l'installation concernant l'appareil et faisant référence aux produits du Gruppo Piazzetta S.p.A.

i Pour une négociation complète, nous vous renvoyons aux normes d'installation ou à un autre éventuel matériel d'information fourni par le constructeur.

4.1 PIÈCE D'INSTALLATION

L'installation de l'appareil doit être effectuée dans une pièce permettant d'effectuer facilement et en toute sécurité les opérations d'installation, d'utilisation et d'entretien.

Si l'appareil que vous installez a besoin d'une prise d'alimentation électrique, cette pièce doit en plus être équipée d'une installation électrique avec une mise à la terre dans le respect des normes en vigueur.

- !** Une aération appropriée doit être garantie dans la pièce d'installation (consulter l'option "*PRISE D'AIR EX-TÉRIEURE*").
- La pièce d'installation et l'environnement à chauffer doivent avoir des dimensions et caractéristiques appropriées à la capacité de chauffage de l'appareil. Comparez avec les indications de la rubrique "*DONNÉES TECHNIQUES*" avec la puissance requise par les environnements à chauffer.
 - La pièce et la zone d'installation du produit (compartiment technique, murs périphériques, niche, contre-paroi, etc) diminuent la capacité chauffante de l'appareil s'ils ne sont pas opportunément isolés.
 - Pour une vérification correcte et un calcul sur les besoins des environnements à chauffer, il convient de s'adresser à un thermo-technicien et de se référer aux normes.
 - L'appareil ne peut être installé et démarré à l'extérieur, mais seulement à l'intérieur de locaux ou compartiments techniques appropriés. L'installation à l'extérieur peut causer des situations de danger, des problèmes de santé et des anomalies de fonctionnement.

- !** Assurez-vous que le plancher de la pièce d'installation soit capable de supporter le poids du produit, y compris un éventuel habillage, des accessoires et des finitions. Si le plancher n'a pas une capacité portante adaptée, il conviendra de prendre des contre-mesures ad hoc.

- !** La présence de plusieurs appareils est autorisée seulement si elle est conforme aux normes et autorisée par le constructeur de chaque appareil.
- Si c'est le cas, cette coexistence de plusieurs appareils doit respecter toutes les normes et les prescriptions fournies par le constructeur de chaque appareil.
 - Dans la pièce d'installation de l'appareil sont autorisés les appareils à gaz de type C (se référer aux normes en vigueur).

- ⊖** L'installation d'appareils à gaz de type A et B dans les locaux où sont présents des générateurs de chaleur à bois (ou combustibles solides en général) et dans des pièces communicantes (selon les normes UNI) est interdite.
- La pièce ne doit pas être destinée à un entrepôt de matériel combustible ou à une activité avec un danger d'incendie.

4.1.1 Ultimeures consignes pour des installations de type NON étanche et installations sans prélèvement de l'air comburant depuis l'extérieur

i Informations selon des normes UNI: pour plus d'informations sur les restrictions et les exigences dans votre région, veuillez vous référer aux normes locales.

- ⊖** Le local d'installation:
- ne doit pas avoir un volume inférieur à ce qui est prescrit par les normes et à ce qui est calculé par un chauffagiste
 - ne doit pas être une chambre à coucher ou un studio, exception faite pour une installation étanche ou d'appareils à foyer fermé avec prélèvement canalisé de l'air comburant depuis l'extérieur
 - ne doit pas être une salle de bain, un local de douche ou semblables
 - ne doit pas être mis en dépression par rapport à l'environnement extérieur, par effet du tirage contraire provoqué par la présence dans le local d'installation du foyer supplémentaire ou d'un autre appareil ou d'un dispositif d'aspiration (par ex. des systèmes d'aération forcée ou d'autres systèmes de chauffage avec utilisant une ventilation pour le renouvellement de l'air).

- ⊖** Dans la pièce d'installation de l'appareil:
- il est interdit d'installer des appareils alimentés par un combustible liquide avec fonctionnement continu ou discontinu avec prélèvement de l'air comburant depuis la pièce d'installation
 - il est interdit d'utiliser simultanément plusieurs appareils (deux poêles, ou une cheminée et un poêle, etc.), sauf dans le cas où:
 - les prescriptions fournies par le constructeur de chaque appareil sont respectées
 - dans la condition de fonctionnement la plus difficile, la dépression mesurée entre l'environnement externe et interne soit inférieure à la valeur définie par les normes (4 Pa).
 - la présence d'appareils à gaz de type B destinés au chauffage de l'air ambiant, avec ou sans production d'eau chaude sanitaire, n'est pas autorisée
 - il est possible d'utiliser des appareils destinés à la cuisson d'aliments et des hottes sans extracteur, uniquement dans les cuisines.

4.2 PRISE D'AIR EXTÉRIEURE

Pour fonctionner normalement, chaque appareil doit pouvoir disposer de l'air nécessaire à la combustion.

En cas de coexistence de plusieurs appareils, l'amenée d'air adéquate doit être garantie pour chaque produit dans le respect des normes et selon les indications du constructeur.

Pour une bonne salubrité, et pour assurer l'amenée d'air nécessaire à la combustion, nous vous conseillons de garantir un renouvellement d'air approprié dans la pièce d'installation.

L'amenée d'air nécessaire au foyer s'obtient de différentes manières, par exemple :

- provenir de la pièce d'installation ou des pièces contiguës
- être réalisée à travers une prise d'air extérieure avec arrivée directement dans la pièce et avec canalisation
- avec raccordement direct à la chambre de combustion.

Nous vous rappelons rapidement que la prise d'air :

- elle doit garantir une amenée d'air propre suffisante pour la combustion : le prélèvement depuis des zones potentiellement polluées est interdit
- doit avoir une section totale ayant des dimensions égales ou supérieures à ce qui est indiqué à la rubrique "*DONNÉES TECHNIQUES* » et toutefois égale ou supérieure à la section d'entrée de l'air présente sur l'appareil
- doit être protégée par une grille ou une protection adéquate qui ne réduise pas la section minimale prévue
- doit être placé de manière à ce qu'elle ne puisse pas être obstruée et que des opérations d'inspection et d'entretien soient possibles.

Indications pour l'installation de type étanche et installations avec prélèvement de l'air comburant depuis l'extérieur

L'installation de type étanche doit être effectuée en raccordant l'entrée de l'air comburant de l'appareil directement à la prise d'air extérieure à travers un conduit de raccordement.

Le conduit de raccordement pour l'arrivée de l'air comburant dans l'appareil doit respecter les critères suivants :

- avoir un diamètre au moins égal ou supérieur au diamètre de l'entrée présente sur l'appareil
- être de type et de matériau adapté et non combustible
- les tuyaux, les raccords utilisés et les modalités d'installation doivent garantir l'étanchéité hermétique
- s'il est directement raccordé avec l'extérieur, l'entrée doit empêcher que les conditions atmosphériques extérieures compromettent la combustion, par exemple avec l'installation à l'entrée d'un coude à 90° dirigé vers le bas ou bien un pare-vent
- si l'installation prévoit le raccordement à des tuyaux de type coaxial avec entrée de l'air comburant préchauffé, les matériaux utilisés doivent être opportunément résistants à la température d'utilisation.

Pour le bon fonctionnement du produit, la canalisation doit présenter les caractéristiques indiquées à la rubrique "*RACCORDEMENT DE L'AIR COMBURANT*".

4.3 CHEMINÉE

Chaque appareil doit être relié à une cheminée pour évacuer à l'extérieur les fumées produites par la combustion grâce à un tirage naturel.

Nous rappelons synthétiquement que :

- la cheminée doit être conforme aux normes, pourvue du marquage CE et être réalisée dans le respect des normes de sécurité
- la cheminée doit être appropriée aux conditions de fonctionnement spécifiques de l'appareil à installer et adéquatement dimensionnée en fonction de ce dernier ; il doit garantir en particulier le tirage minimum prescrit par le constructeur de l'appareil
- la cheminée doit avoir une classe de résistance au feu de suie G et une classe minimum de température égale à T400 pour des appareils fonctionnant au bois ; pour des appareils fonctionnant aux granulés, des classes de température inférieures à T200 ne sont pas autorisées ; les normes d'installation et de construction nationales doivent être respectées (souvent les règlements exigent une désignation minimale T400 G)
- la cheminée doit être asservie par un seul appareil, que ce soit un poêle, une cheminée, etc., sauf si contrairement spécifié "*DONNÉES TECHNIQUES*" et conforme aux normes nationales et règlements locaux.

Il est recommandé d'équiper la cheminée d'une chambre de récolte de matériaux solides et d'éventuelles condensations, située sous l'embouchure du raccord, de façon à être facilement ouvert et inspecté à travers un volet étanche à l'air (regard pour la récolte de suie)

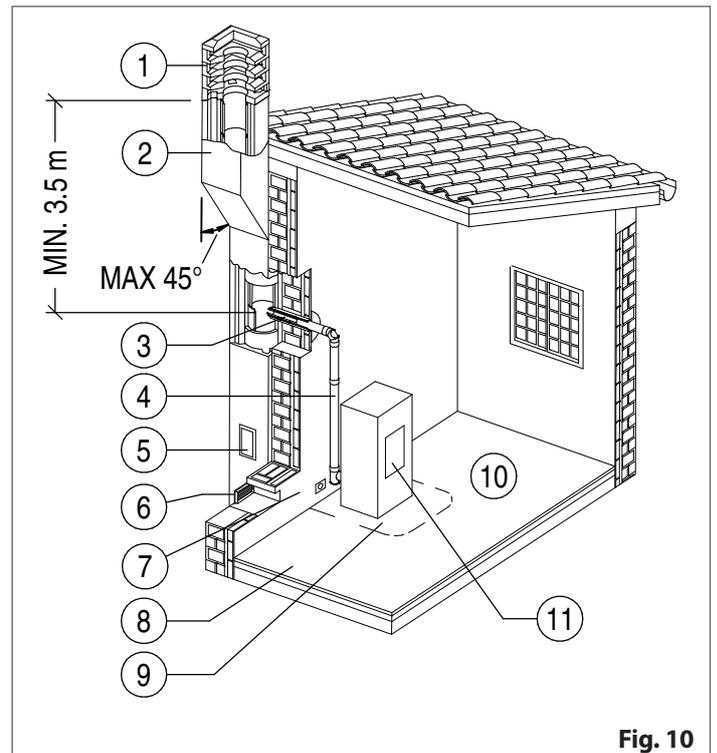


Fig. 10

- 1 Souche de cheminée
- 2 Conduit de fumée
- 3 Raccordement au conduit de cheminée
- 4 Canal des fumées
- 5 Regard pour récolte de suie
- 6 Prise d'air extérieure
- 7 Alimentation électrique
- 8 Vérification de la portée du plancher
- 9 Distances minimales de sécurité
- 10 Environnement de l'installation
- 11 Appareil (Générateur de chaleur)

Si la cheminée ne répond pas aux critères, évaluer avec un personnel spécialisé la possibilité d'une adaptation selon les normes, par exemple en effectuant une tuyauterie appropriée.

⊘ Le raccordement pour l'évacuation des produits de la combustion doit respecter les normes locales.

- En Italie et dans d'autres pays Européens, l'évacuation des produits de combustion doit se faire par le toit ; l'évacuation directe par paroi ou en direction d'espaces fermés, même à ciel ouvert, est interdite.
- Pour plus d'informations sur les restrictions et les exigences dans votre région, veuillez vous référer aux normes locales.

4.4 SOUCHE DE CHEMINÉE

La souche est l'ouvrage qui se trouve à l'extrémité du conduit de cheminée et qui a pour but de faciliter l'évacuation des produits de combustion dans l'atmosphère.

Nous rappelons rapidement que la souche:

- doit avoir une section utile de sortie spécialement dimensionnée et non inférieure au double de celle du conduit de cheminée
- doit être construite de manière à ne pas empêcher l'entrée de la pluie, de la neige et tout autre corps étranger dans la cheminée
- doit être construit de manière à ce qu'en cas de vent venant de n'importe quelle direction et inclinaison, l'évacuation des produits de la combustion soit malgré tout assurée (souche anti-vent)
- doit être placée hors de la zone de reflux
- doit être placé en tenant compte de l'inclinaison du toit et respecter les distance par rapport aux constructions, plantes, antennes ou autres obstacles comme prescrit par les normes.

4.5 CANAL DES FUMÉES

Pour canal de fumées, il faut comprendre l'ensemble des composants qui relie l'appareil au conduit de cheminée.

⚠ Valeur (F): pour plus d'informations sur les distances de sécurité, les modalités d'installation, l'entretien, la sécurité et l'isolation, référez-vous aux indications du constructeur des canaux à fumée jointes.

- Tout le long de son parcours, respectez la distance minimale (F) entre le canal des fumées et les éléments de construction sensibles à la chaleur ou les matériaux combustibles (par exemple tissus, vêtements, revêtements, parois, poutres ou plafonds en bois, etc.), de plus, lorsqu'il traverse une paroi ou un plafond, il faut appliquer les modalités des installations particulières.
- Pour garantir la sécurité là où il existe un risque de contact humain accidentel avec le canal de fumée, la surface externe de contact doit être adéquatement protégée en respectant les réglementations et les indications du constructeur du canal de fumée.

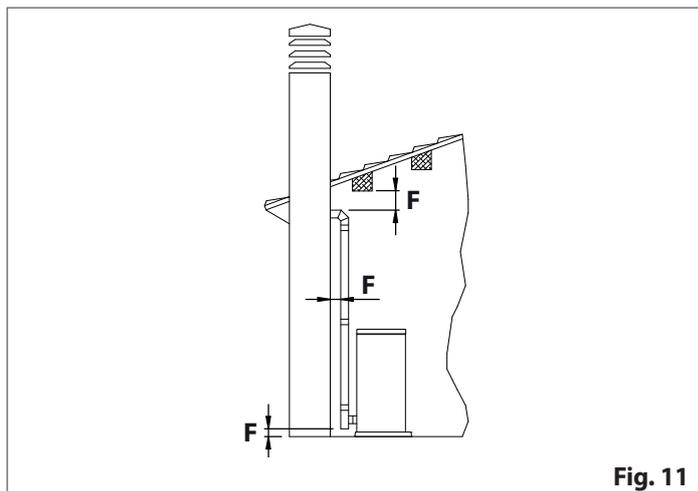


Fig. 11

⊘ Le canal de fumées ne doit pas traverser des pièces dans lesquelles l'installation d'appareils à combustion est interdite, ni des pièces compartimentées au feu ou présentant des risques d'incendie, ni des pièces et/ou espaces non contrôlables.

- Il est interdit d'installer des tuyaux métalliques flexibles, en amiante-ciment, des tuyaux non homologués CE et l'utilisation d'éléments en contre-pente.
- Pour les produits à ventilation des fumées forcée (par exemple, les appareils à granulés), il est interdit d'installer des vannes ou des valves qui peuvent obstruer le passage des fumées d'évacuation.

Nous rappelons plus particulièrement que le canal des fumées:

- doit être conforme aux normes, pourvu du marquage CE et être réalisé dans le respect des normes de sécurité
- doit être approprié aux conditions spécifiques de fonctionnement de l'appareil à installer et adéquatement dimensionné en fonction de ce dernier; il doit garantir en particulier le tirage minimum prescrit par le constructeur de l'appareil
- doit être étanche aux produits de la combustion
- doit être installé de manière à permettre les dilatations thermiques normales et être auto-portante de manière à ne pas avoir une influence avec son poids sur l'évacuation des fumées du produit ; sinon l'ancrer avec les supports appropriés
- doit être fixé à l'embouchure de la cheminée sans trop entrer à l'intérieur pour ne pas obstruer le passage des fumées; de plus, l'axe du tronçon terminal de l'embouchure et l'axe de la cheminée doivent se croiser
- il est bon qu'il soit équipé de regards appropriés pour le nettoyage périodique et l'entretien sans devoir entièrement démonter le conduit
- doit avoir sur toute sa longueur un diamètre non inférieur à celui de l'évacuation de l'appareil.

Prescriptions supplémentaires sur le canal des fumées

Pour un bon fonctionnement du produit, sauf indication contraire aux chapitres "DONNÉES TECHNIQUES" et "RACCORDEMENT AU SYSTÈME D'ÉVACUATION DES FUMÉES", le raccordement au conduit de cheminée doit présenter les caractéristiques suivantes:

longueur (a) du canal de fumées	maximum 6 m
longueur en projection horizontale (b) du canal de fumées	maximum 4 m
longueur du premier tronçon horizontal (d) du canal de fumée, raccordé directement à l'appareil ou grâce à un « raccord en T » ou coude (1)	maximum 1 m
nombre de changements de direction (c) ne dépassant pas 90° y compris celui dérivant du raccordement de l'appareil à la cheminée (2)	maximum 3
diamètre du canal de fumée pour des appareils ayant une puissance thermique nominale ≤ 13 kW	minimum 80 mm (3)
diamètre du canal de fumée pour des appareils ayant une puissance thermique nominale > 13 kW	minimum 100 mm (3)

- (1) dans cette situation, après le tronçon horizontal (d) doit être réalisée l'insertion directe dans le conduit de cheminée ou bien un tronçon vertical (e) du canal de fumée d'une longueur minimum de 1,5 m.
- (2) dans le cas où la sortie de l'évacuation des fumées prédisposée sur l'appareil est avec un axe horizontal, le changement de direction (t) dérivé du raccordement à l'appareil (avec un « raccord en T » ou un coude) ne doit pas être pris en compte.
- (3) diamètre non inférieur de celui de l'évacuation de l'appareil.

Bien qu'ils respectent les indications fournies, certaines installations, en particulier avec des appareils dotés d'une chaudière, peuvent causer la formation de condensation.

Dans ces cas, il est nécessaire d'adopter certaines de ces interventions :

- raccourcissez la longueur du canal de fumée
- en cas de conduit de cheminée / cheminée / canal de fumée de classe D (non résistant à l'humidité), prévoyez une isolation appropriée (selon les normes)
- utilisez le conduit de cheminée/ cheminée / canal de fumée de classe W (résistant à l'humidité)
- utilisez un conduit de cheminée/une cheminée/un canal de fumée à double paroi

i Pour plus d'informations sur la position de l'évacuation des fumées de votre appareil, consultez la rubrique "DIMENSIONS" et "RACCORDEMENT À L'ÉVACUATION DES FUMÉES".

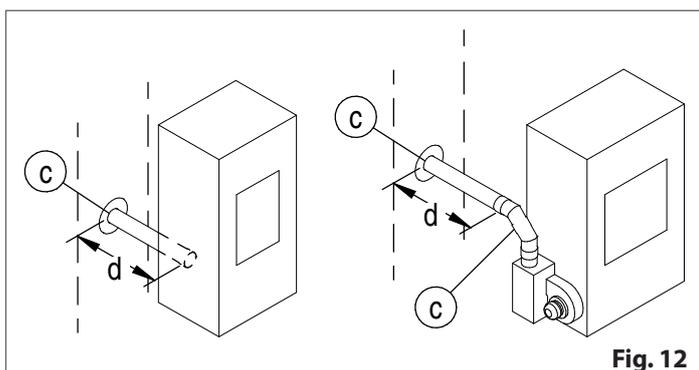


Fig. 12

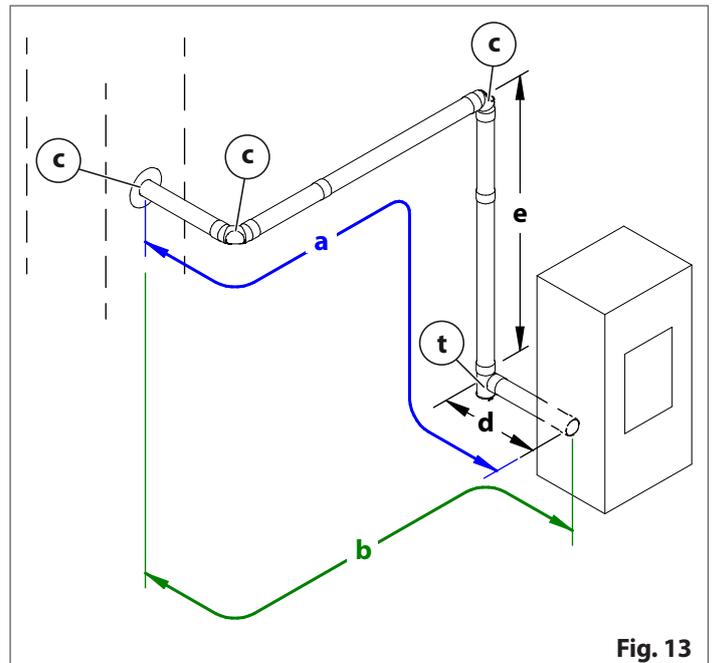


Fig. 13

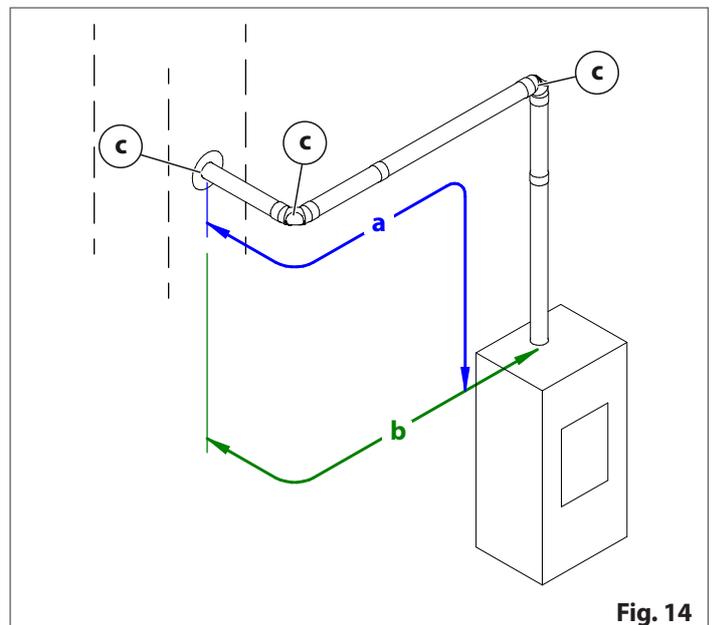


Fig. 14

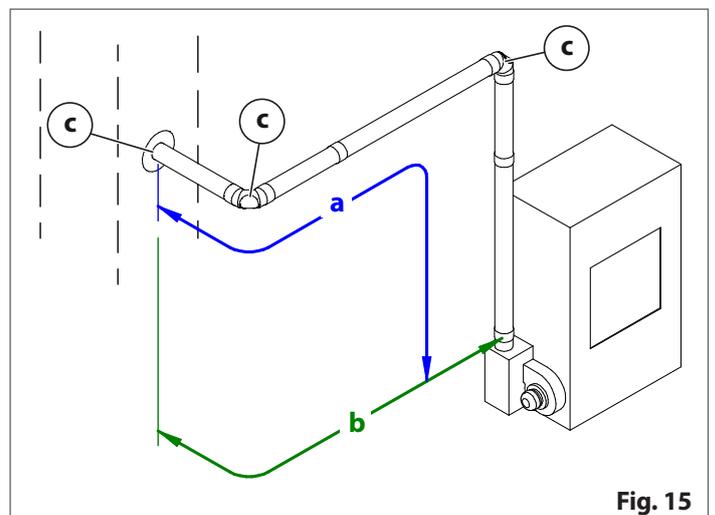


Fig. 15

5 TRAVAUX AVANT L'INSTALLATION

- !** L'installation et l'entretien du produit doivent être effectués uniquement par du personnel qualifié et possédant une connaissance appropriée du produit.
- Elles doivent en outre être effectuées avec des équipements appropriés et dans le respect des normes en matière de protection de la sécurité et de la santé.

5.1 DÉPLACEMENT

Afin d'éviter des incidents ou des endommagements du produit, observer les recommandations indiquées ci-dessous.

- Les opérations de retrait de l'emballage et d'installation doivent être effectuées par au moins deux personnes
- les opérations d'entretien doivent être effectuées avec des moyens adaptés et dans le strict respect des normes en vigueur en termes de sécurité
- portez les équipements de protection individuelle adéquats (gants, chaussures de protection, etc.)
- le produit emballé doit être orienté conformément aux indications fournies par les pictogrammes et les inscriptions présentes sur l'emballage
- si vous utilisez des câbles, sangles, chaînes, etc., assurez-vous qu'elles soient adaptées au poids à décharger, en bonnes conditions et protégez adéquatement le produit dans les points de contact
- lors du déplacement de l'emballage, effectuez des mouvements lents et continus pour éviter des ruptures aux câbles, chaînes, etc.
- n'inclinez pas trop l'emballage afin d'éviter de renverser le produit
- ne stationnez jamais dans le rayon d'action des moyens de chargement/déchargement (chariots élévateurs, grues, etc.).

Lors de la manipulation des éventuelles parties en acier du revêtement, il est conseillé d'utiliser des gants propres en coton, en évitant de laisser des empreintes difficiles à enlever lors du premier nettoyage.

5.2 DÉBALLAGE

- !** Pendant les opérations de retrait de l'emballage, prêtez une attention toute particulière pour ne pas griffer ou endommager le produit.
- Ne laissez pas à la portée des enfants les pièces de l'emballage puisqu'elles pourraient être des sources potentielles de danger. Celles-ci doivent être éliminées dans le respect des normes en vigueur.
 - Retirez du foyer de l'appareil, l'emballage des accessoires et les éventuels éléments en polystyrène ou en carton utilisés pour bloquer les parties amovibles.

- Retirez l'emballage de la plaque supérieure (1).

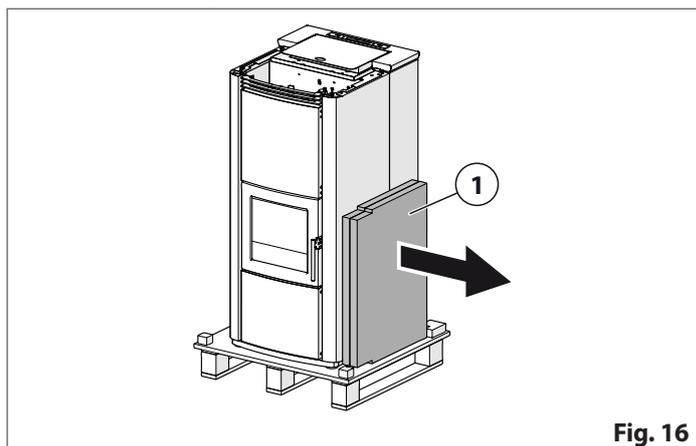


Fig. 16

Après avoir enlevé le matériel de protection de l'appareil, retirez toutes les éléments fixant l'appareil à la palette puis enlevez la palette.

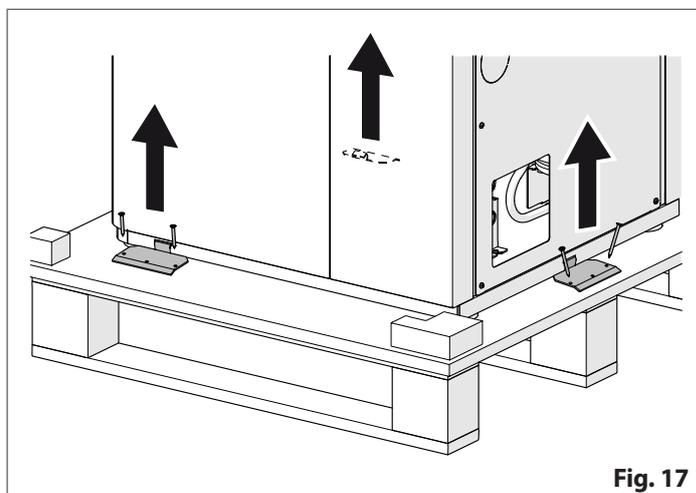


Fig. 17

Débloccage de la grille supérieure (1)

- Enlevez les vis de fixation (2)
- Les vis (2) peuvent être éliminées.

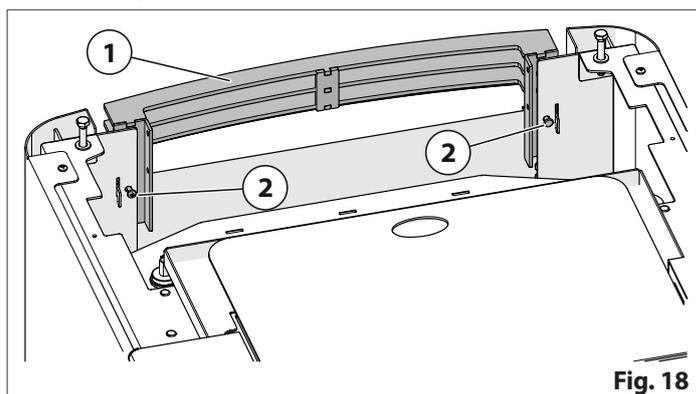


Fig. 18

5.3 ACCÈS AUX PARTIES INTERNES DU PRODUIT

- Enlevez la plaque supérieure (1)
- dévissez les vis (2) et enlevez l'élément (3) en faisant attention à ne pas abîmer le câble de l'afficheur
- dévissez les vis (4) et les rondelles (5) et retirez le panneau latéral (6)
- dévissez les vis (7) et les rondelles (8) et retirez le profilé arrière (9)

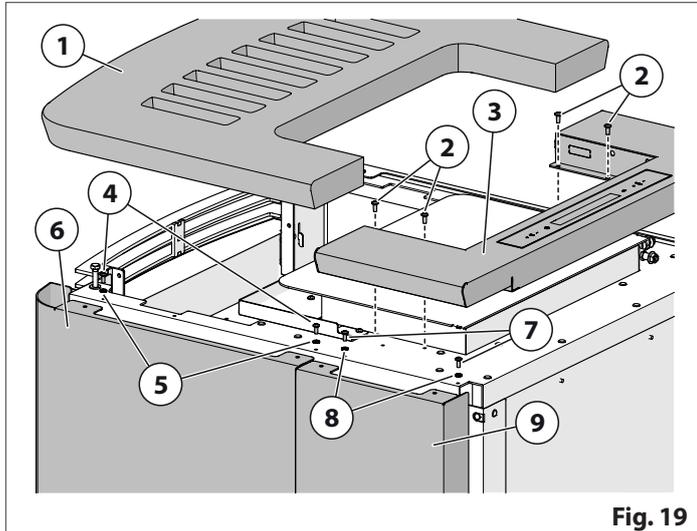


Fig. 19

- opérez de la même façon pour enlever les composants présents sur le côté opposé de l'appareil.

6 INSTALLATION

! Pour toutes les opérations d'installation ou d'entretien, qui impliquent l'accès à l'intérieur de l'habillage ou de la chambre des fumées, ou l'accès à des parties électriques et électroniques, adressez-vous à un C.A.T. (centre d'assistance technique autorisé) ou à du personnel qualifié.

- Toutes les opérations d'installation, de nettoyage et d'entretien doivent être effectuées avec le feu éteint, l'appareil complètement froid et le câble de l'alimentation électrique, présent sur le produit et/ou sur d'éventuels accessoires installés, débranché.
- Elles doivent en outre être effectuées avec des équipements appropriés et dans le respect des normes en matière de protection de la sécurité et de la santé.

6.1 DISTANCES MINIMALES DE SÉCURITÉ

Le positionnement du produit à l'intérieur de la pièce doit tenir compte, en plus du respect des normes, des nécessités de chauffage, de la conformation des pièces d'installation et celles adjacentes, de l'accessibilité pour l'installation, l'utilisation et l'entretien.

Il est donc conseillé de maintenir autour de l'appareil des distances supérieures à celles indiquées pour faciliter les éventuelles intervention d'entretien et pour éviter des problèmes de surchauffe.

Les parois adjacentes au produit, la zone située en-dessous et le plan d'appui au sol doivent être réalisés en matériau non combustible. L'installation à proximité de matériaux sensibles à la chaleur ou combustibles est admise si une protection isolante appropriée est interposée et que les distances minimums sont respectées: en cas de plan d'appui dans un matériau combustible (par exemple sol en bois), interposez une base de protection (par exemple, une plaque en tôle, marbre, céramique, pierre, briques, etc.) et une couche d'isolant thermique (si indiqué).

Les éléments de construction déjà présents ou réalisés pendant la pose tels que des poutres en bois ou une contre-hotte, et toutes les finitions en matériaux combustibles, doivent être placés hors de la zone de rayonnement du produit et des éventuelles grilles ou fentes prévues pour une sortie d'air chaud, et doivent être adéquatement isolés.

! Il est obligatoire d'installer le produit en respectant les distances réglementaires prescrites entre le produit et les parois et objets adjacents. Ne pas respecter les indications fournies peut provoquer un incendie.

! Veillez à ce que tout matériau combustible ou sensible à la chaleur (tel que ameublement en bois, rideaux, tapis, tissus, vêtements, objets de décoration, liquides inflammables, etc.) soient à l'écart du produit pendant qu'il fonctionne (si non spécifié, prévoir 100 cm minimum).

i Pour les valeurs, reportez-vous à ce qui est indiqué dans le paragraphe "DONNÉES TECHNIQUES" et aux normes d'installation.

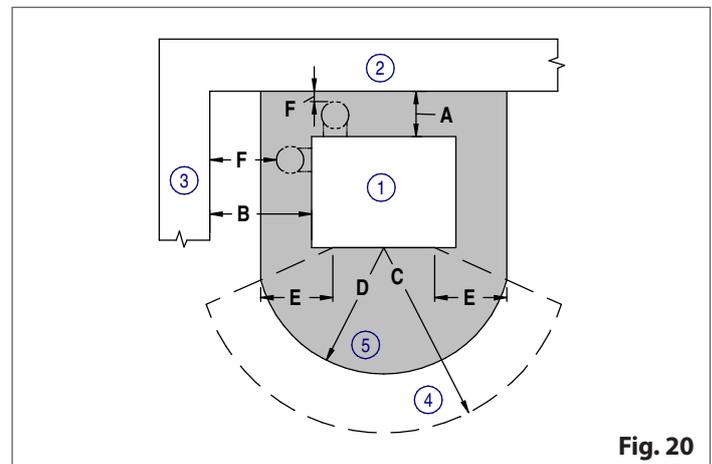


Fig. 20

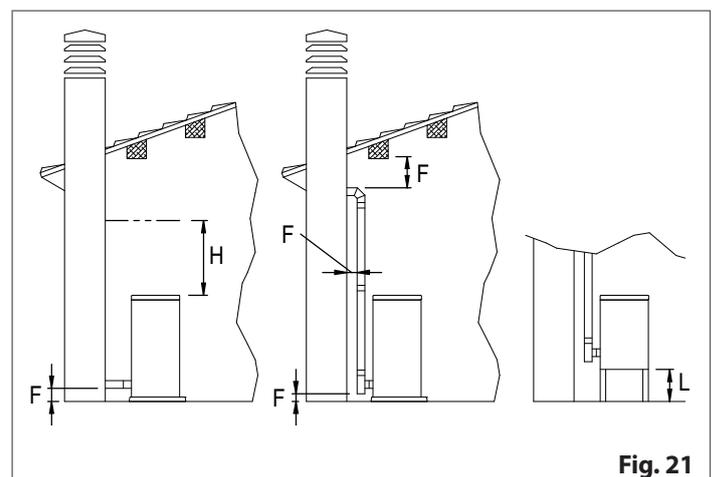


Fig. 21

- 1 Appareil (générateur de chaleur)
- 2 Paroi arrière
- 3 Paroi latérale
- 4 Surface rayonnante de l'ouverture du foyer
- 5 Protection du sol
- A Distance de l'air entre le produit et la paroi arrière
- B Distance de l'air entre le produit et les parois latérales
- C Zone sans matériaux combustibles ou sensibles à la chaleur
- D Distance de la saillie avant de la protection du sol
- E Distance entre l'angle interne de l'ouverture du foyer et le bord de la protection du sol
- F Distance en air du canal à fumée jusqu'aux autres éléments
- H Distance libre depuis le bord supérieur du produit
- L Distance en l'air depuis le sol

! Valeur (F): pour plus d'informations sur les distances de sécurité, les modalités d'installation, l'entretien, la sécurité et l'isolation, référez-vous aux indications du constructeur des canaux à fumée jointes.

- Tout le long de son parcours, respectez la distance minimale (F) entre le canal des fumées et les éléments de construction sensibles à la chaleur ou les matériaux combustibles (par exemple tissus, vêtements, revêtements, parois, poutres ou plafonds en bois, etc.), de plus, lorsqu'il traverse une paroi ou un plafond, il faut appliquer les modalités des installations particulières.
- Pour garantir la sécurité là où il existe un risque de contact humain accidentel avec le canal de fumée, la surface externe de contact doit être adéquatement protégée en respectant les réglementations et les indications du constructeur du canal de fumée.

6.2 INSTALLATION KIT ET ACCESSOIRES

i Pour l'installation d'éventuels KIT et ACCESSOIRES, consultez les instructions jointes.

6.3 RACCORDEMENT DE L'AIR COMBURANT

! Nous vous rappelons de bien lire le paragraphe "PRISE D'AIR EXTÉRIEURE".

i Pour l'installation d'éventuels KIT et ACCESSOIRES, consultez les instructions jointes.

Indications sur le conduit de raccordement

Nous conseillons d'effectuer un essai de raccordement avant de sceller et fixer définitivement les divers éléments.

De plus nous conseillons de :

- réaliser un parcours le plus court et rectiligne possible
- éviter les coudes non nécessaires
- éviter tout contacts, même accidentel, avec les parties chaudes (par exemple le tuyau d'évacuation des fumées)

- calculer préalablement la longueur du parcours de raccordement et utiliser un tuyau flexible plus long que le nécessaire pour ensuite le couper à la bonne longueur dans la phase finale
- fixez de façon étanche le tuyau flexible à l'aide de colliers et/ou de mastics adéquats.

Pour le bon fonctionnement du produit, la canalisation doit présenter les caractéristiques suivantes :

diamètre minimum	60 mm	
nombre de changements de direction (c) ne dépassant pas 90° (y compris le premier raccordement à l'appareil)	2	3
longueur maximale du conduit	3 m	1,5 m

6.4 COUPLAGE À UNE AUTRE SOURCE DE CHALEUR

Dans le but de toujours garantir une condition de sécurité en cas de couplage à un autre appareil de chauffage, par exemple une chaudière murale fonctionnant à gaz, il est conseillé de séparer les circuits en installant un accumulateur thermique ou un disjoncteur hydraulique de l'eau. Vérifiez en fonction des normes en vigueur, les prescriptions à observer par rapport à la sommation des puissances thermiques au foyer des générateurs de chaleur.

6.5 RACCORDEMENTS HYDRAULIQUES

Schéma de raccordement sur l'appareil

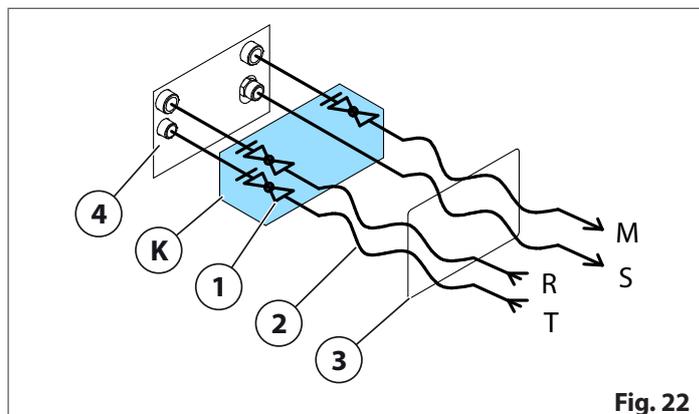


Fig. 22

modèles "ACS"

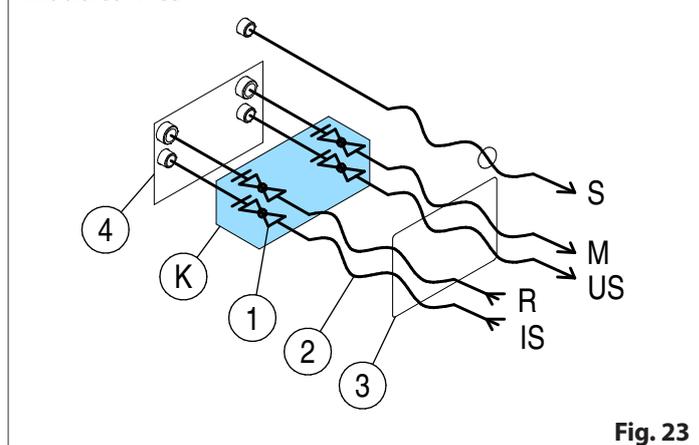


Fig. 23

- 1 Vanne à bille
- 2 Tuyau flexible
- 3 Trou prévu pour le passage des raccordements hydrauliques
- 4 Raccordements hydrauliques sur l'appareil
- K Kit de branchement hydraulique (accessoire)
- M Arrivée installation
- S Évacuation soupape de sûreté
- R Retour installation
- T Remplissage de l'installation
- IS Entrée d'eau sanitaire
- US Sortie d'eau sanitaire

Généralités

Lorsque l'appareil fonctionne à plein régime, il produit de l'eau chaude ayant une température nécessairement inférieure à celle d'ébullition; il est donc nécessaire de concevoir l'installation thermique de manière compatible avec les caractéristiques de l'appareil.

 Si l'installation fonctionne à une température de reflux inférieure à 60°C (installation au sol, plafond, etc.), installez une accumulation inertielle.

 Il est impératif de faire appel à un chauffagiste qualifié pour:

- contrôle d'une installation existante
- le dimensionnement de tous les éléments hydrauliques nécessaires (accumulation, vase d'expansion, etc...)
- conception, réalisation et contrôle d'une nouvelle installation.

 Dimensionnez l'installation thermique hydraulique en fonction de la puissance moyenne de l'appareil et des besoins en chaleur requis par l'environnement (consulter l'option "**DONNÉES TECHNIQUES**").

Les points de raccordement décrits ci-dessous sont visibles au paragraphe "**IDENTIFICATION DES COMPOSANTS**".

Pour le raccordement:

- branchez l'appareil à l'installation hydraulique thermique « R » - « M » en utilisant des manchons de raccordement et des vannes d'arrêt pour faciliter les éventuels opérations d'entretien et/ou de vidange de l'installation thermique
- raccordez l'évacuation de la soupape thermique « S » de l'appareil par l'intermédiaire d'un entonnoir de vidange adéquat sans vannes d'arrêt. En cas d'intervention de la soupape de sûreté thermique, l'eau doit pouvoir s'écouler librement sans provoquer de dommages corporels et matériels.

 Faites attention à ne pas inverser la disposition des raccordements.

- Pour faciliter les éventuelles entretiens de l'appareil, nous vous conseillons d'utiliser les tuyaux flexibles et les vannes d'arrêt.
- Ne réduisez pas le diamètre des tuyauteries.

 Avant la mise en service de l'appareil, il est conseillé de laver à chaud l'installation hydraulique pour éliminer les impuretés qui se sont déposées lors l'installation des tuyauteries et des radiateurs (huiles, graisses, copeaux, etc.) qui risqueraient d'endommager le circulateur de l'eau et les vannes.

 Le vase d'expansion inséré à l'intérieur de l'appareil et préchargé à la pression indiquée sur la plaquette signalétique est suffisant uniquement pour compenser l'eau de la chaudière.

- Assurez-vous que l'installation soit pourvue d'un ultérieur vase d'expansion fermé et opportunément dimensionné.
- Adaptez la pression de pré-charge des vases d'expansion à la pression de fonctionnement de l'installation thermique.

 Assurez-vous que la pression hydraulique mesurée après l'éventuelle soupape de réduction ne soit pas supérieure à la pression d'exercice de l'appareil (consulter l'option "**DONNÉES TECHNIQUES**").

- Lors du fonctionnement de l'appareil, assurez-vous que la pression de l'eau du circuit de chauffage et du circuit de sanitaire (si présente) soit comprise entre les valeurs limites indiquées dans le "**DONNÉES TECHNIQUES**".

 Installez un groupe de chargement automatique avec manomètre accessible à l'utilisateur à proximité du raccordement au réseau hydrique.

- Toutes les versions qui prévoient la disposition en série des pompes de la chaudière/des circuits avec le circulateur fourni avec l'appareil sont vivement déconseillées.

 Installez des désaérateurs automatiques pour éliminer l'air présent dans l'installation et pour éviter des vibrations gênantes.

- N'installez pas de vannes thermostatiques sur tous les corps chauffants (radiateurs) de l'installation de chauffage pour permettre la dissipation de la chaleur de l'appareil en phase d'arrêt.

- !** La condensation dans l'appareil se forme lorsqu'une longue période de temps est nécessaire pour amener l'eau de la chaudière à la bonne température. Certaines causes peuvent être une installation avec un grand contenu d'eau, la combinaison avec un ballon sanitaire ou tous les cas où la température de l'eau de retour depuis l'installation est trop basse. Une solution pour éviter ce problème est de mélanger l'eau de retour avec celle de refoulement. Si l'appareil le permet, cela peut être effectué au moyen d'une vanne anti-condensation spécifique (installée de série ou fournie comme accessoire sur demande), ou en installant une vanne à trois voies thermostatique externe.
- Consultez les rubriques "CARACTÉRISTIQUES", "ACCESSOIRES SUR DEMANDE".
 - Ce dispositif doit être activé ou désactivé en fonction des conditions de fonctionnement. Consulter le manuel "INSTRUCTIONS DE FONCTIONNEMENT".

Gruppo Piazzetta S.p.A. décline toute responsabilité pour les dommages causés aux biens et/ou personnes dus à une installation hydraulique non installée dans les règles de l'art.

6.6 REMPLISSAGE DE L'INSTALLATION

- !** Procédez au remplissage de l'installation hydraulique thermique avec l'appareil éteint.
- Il est interdit de mettre en service l'appareil avec la chaudière vide ou remplie uniquement partiellement.

Procédez de la façon suivante :

- ouvrez les purgeurs des radiateurs
- desserrez la vis du purgeur d'air automatique (1) de l'appareil et laissez-la desserrée
- assurez-vous que le robinet de vidange (2) soit fermé

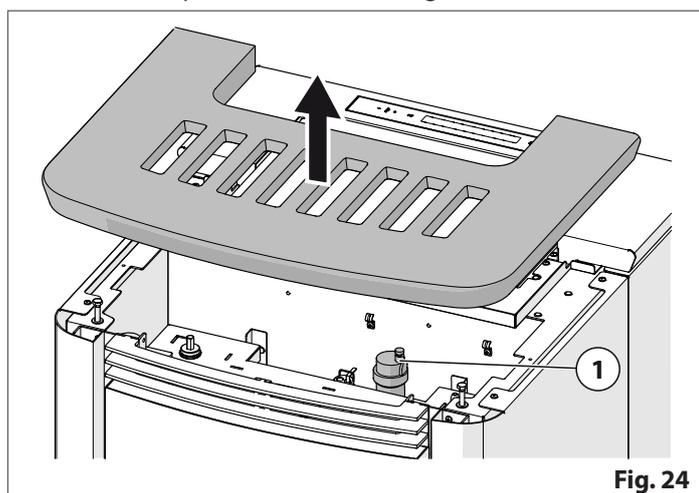


Fig. 24

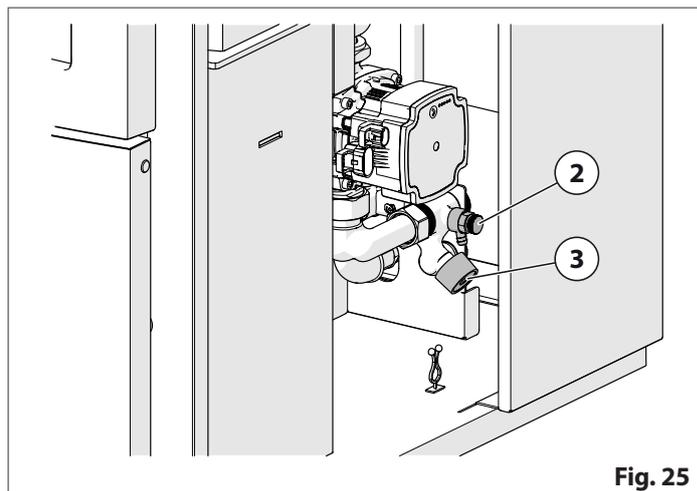


Fig. 25

Modèles "ACS"

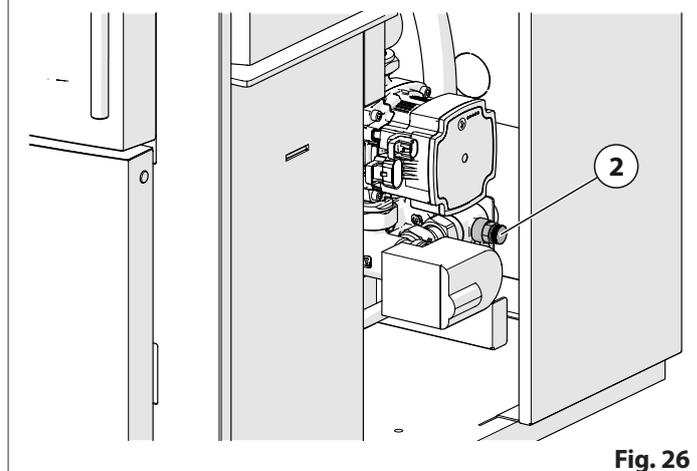


Fig. 26

- ouvrez le robinet de remplissage de l'installation (3) (non présent sur les modèles ACS)
- ouvrez les vannes à bille installées sur les raccords d'arrivée et de retour de l'appareil
- ouvrez les dispositifs d'arrêt de l'installation
- ouvrez progressivement le robinet de remplissage du réseau d'eau, installé dans l'installation hydraulique thermique
- purgez l'air au moyen des purgeurs installés dans l'installation, sur les radiateurs et sur l'appareil et contrôlez qu'ils fonctionnent parfaitement
- fermez les purgeurs des radiateurs dès que l'eau commence à sortir (la vis du purgeur d'air automatique de l'appareil doit être laissée desserrée)
- amenez l'appareil à la pression de service et vérifiez la valeur
- refermez le robinet de remplissage du réseau d'eau de l'installation
- ouvrez le robinet de remplissage de l'installation (3) (non présent sur les modèles ACS)
- assurez-vous de l'étanchéité des joints et contrôlez que la valeur de la pression de l'installation hydraulique thermique soit stable.

6.7 CARACTÉRISTIQUES DE L'EAU D'ALIMENTATION

La pression dans le réseau d'alimentation hydrique pour l'installation thermique doit être de 1,5 bar (si des pressions supérieures devaient se présenter, installer un réducteur de pression).

La dureté de l'eau d'alimentation conditionne le fonctionnement de l'échangeur.

En cas d'une dureté excessive de l'eau (supérieure à 20°F), installez un adoucisseur en amont de l'installation. Les communes fournissent gratuitement les analyses de l'eau.

6.8 RACCORDEMENT AU SYSTÈME D'ÉVACUATION DES FUMÉES

⚠ Nous vous rappelons de bien lire les paragraphes "CANAL DES FUMÉES" et "DISTANCES MINIMALES DE SÉCURITÉ".

- Le canal de fumée doit permettre les dilatations thermiques normales et ne pas avoir une influence avec son poids sur l'évacuation des fumées du produit : il doit être auto-portant et ancré avec des supports appropriés.

L'appareil est conçu en série avec la sortie de l'évacuation des fumées (1).

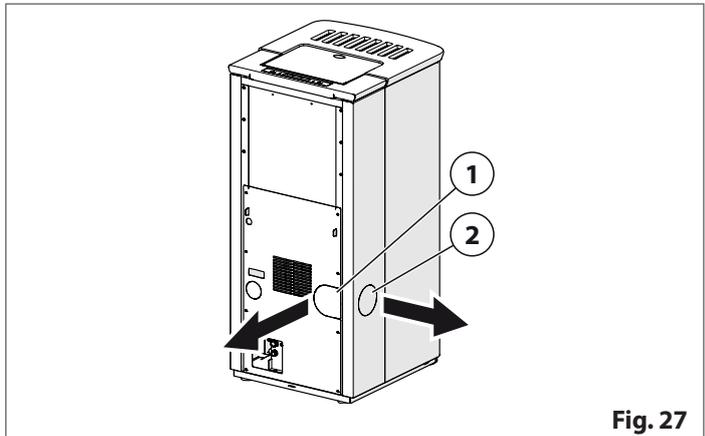


Fig. 27

Le raccordement avec d'autres sorties est également possible:

- évacuation des fumées côté gauche (2) (*)

(*) Il est conseillé d'acheter le KIT relatif spécifique (accessoire).

i Pour l'installation d'éventuels KIT et ACCESSOIRES, consultez les instructions jointes.

⚠ Il est nécessaire de maintenir une distance minimum (G) de 10 cm entre le tuyau du canal de fumée et le produit (P).

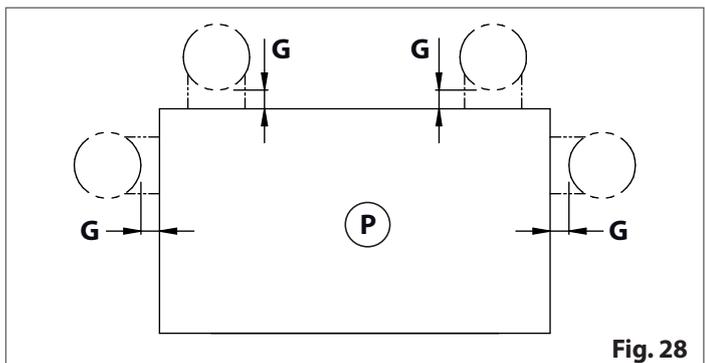


Fig. 28

Raccordement à l'évacuation des fumées située à l'arrière

- Désoperculez le trou (1)
- insérez le canal des fumées dans l'évacuation des fumées.

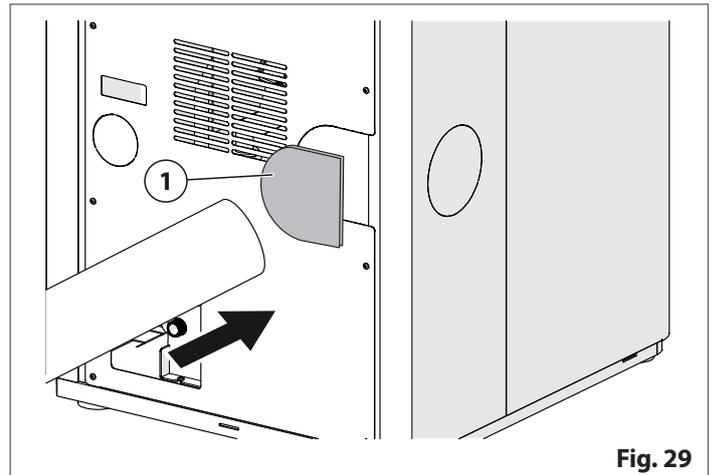


Fig. 29

Prescriptions supplémentaires sur le canal des fumées

Pour la réalisation du canal des fumées, Gruppo Piazzetta S.p.A. offre les tuyaux et les coudes homologués avec la fixation spécifiquement dimensionné pour l'évacuation des fumées de ses produits.

Des tuyaux homologués d'autres constructeurs peuvent être appliqués après adaptation et contrôle de la compatibilité du manchon d'insertion et du respect des normes.

Dans un tel cas, Gruppo Piazzetta S.p.A. assure un bon fonctionnement uniquement de ce qui est de sa production ou spécifiquement testé et reconnu par lui et si l'installation et l'utilisation se font dans le respect des caractéristiques et des normes.

Si vous deviez utiliser des tuyaux ayant un diamètre supérieur à celui du conduit d'évacuation de l'appareil, effectuer le raccordement avec un majoration adaptée (non fourni par le Gruppo Piazzetta S.p.A.).

⚠ Nous vous conseillons d'utiliser des éléments équipés de regards pour favoriser le contrôle et le nettoyage périodique du canal des fumées.

Raccord en "T"

Pour obtenir un bon fonctionnement, nous vous recommandons d'installer le raccord en « T » (1) à la sortie de l'évacuation des fumées de l'appareil ou au premier changement de direction du canal de fumée, puisqu'il permet de recueillir la condensation, mélangée à la rouille, qui se dépose à l'intérieur du tuyau et de nettoyer régulièrement le premier tronçon du conduit sans devoir démonter les tuyaux.

L'achat de ce raccord peut être effectué auprès d'un revendeur avec les tuyaux pour le canal des fumées.

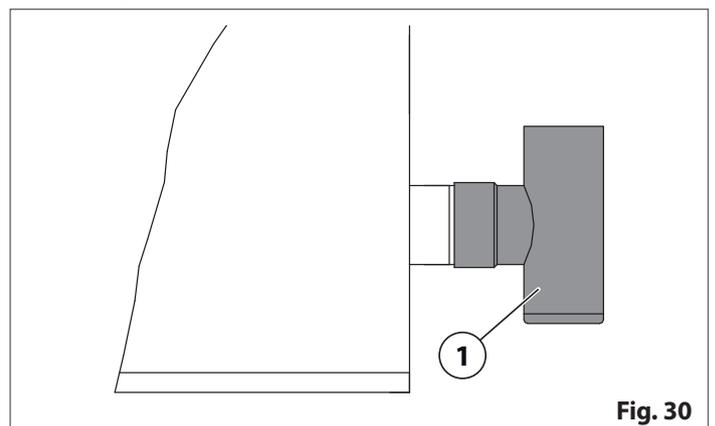


Fig. 30

6.9 BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES

Pour accéder au bornier, consultez la rubrique "ACCÈS AUX PARTIES INTERNES DU PRODUIT".

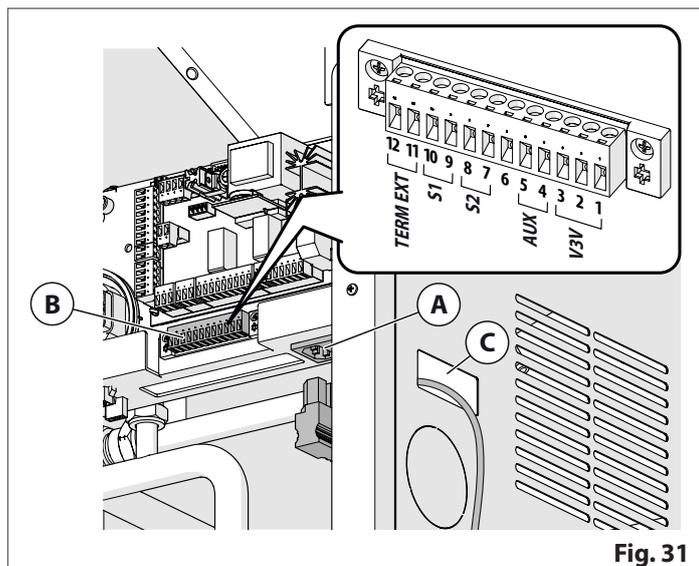


Fig. 31

- A Prise câble d'alimentation
- B Bornier pour connexions électriques
- C Fente pour la sortie des câbles

! Les branchements électriques doivent être effectués par du personnel qualifié.

- Les câbles électriques NE DOIVENT PAS entrer en contact avec des parties chaudes ou en mouvement.

6.9.1 Câble d'alimentation

L'appareil est fourni avec un câble d'alimentation qui doit être branché à une prise de courant de 230 V~50 Hz.

! L'appareil doit être branché à une installation de mise à terre efficace.

- Assurez-vous que le câble d'alimentation électrique, dans sa position définitive, ne soit pas en contact avec des parties chaudes.
- La fiche de raccordement au réseau électrique doit être raccordée uniquement APRÈS l'achèvement de l'installation et de l'assemblage de l'appareil et doit rester accessible après l'installation.

6.9.2 Thermostat ambiant externe (TERM EXT)

Le branchement TERM EXT permet de brancher un contact externe comme par exemple un thermostat ambiant externe.

Pour l'installation:

- prévoir un câble de type 2x0,5 mm² et le brancher à un terminal sur le thermostat ambiant
- accéder au bornier (B) et brancher les extrémités du câble aux PIN "11-12" du bornier.

! TERM EXT est un contact propre. Ne branchez aucun élément sous tension.

i Pour en savoir plus sur le fonctionnement, consulter le manuel "INSTRUCTIONS DE FONCTIONNEMENT" au paragraphe "FONCTIONNEMENT AVEC THERMOSTAT EXTÉRIEUR".

- Le contact externe peut être normalement ouvert ou normalement fermé : effectuez le bon réglage dans le menu.

6.9.3 Sonde S1

La connexion S1 permet de brancher une sonde NTC 10K (fournie) pour gérer le chargement d'une accumulation inertielle.

Pour l'installation:

- accédez au bornier (B) et brancher les extrémités de la sonde NTC (fournie) sur les PIN "9-10"
- insérez la partie sensible de la sonde dans le puits d'accumulation inertielle.

! Pour prolonger le branchement de la sonde NTC, utilisez un câble blindé 2x0,35 mm² pour une longueur totale maximale de 30 mètres.

- La câble doit être posé dans un caniveau sans câble sous tension pour ne pas créer d'interférences au signal.

i Pour en savoir plus sur le fonctionnement, consulter le manuel "INSTRUCTIONS DE FONCTIONNEMENT" au paragraphe "ENERGY SAVING".

6.9.4 Sonde S2

La connexion S2 permet de brancher une sonde NTC 10K (fournie) pour gérer le chargement d'une accumulation pour la production d'eau chaude sanitaire.

Pour l'installation:

- accédez au bornier (B) et brancher les extrémités de la sonde NTC (fournie) sur les PIN "7-8"
- insérez la partie sensible de la sonde dans le puits d'accumulation sanitaire.

Pour gérer le chargement d'une accumulation sanitaire externe, en association avec la sonde S2, il est possible d'utiliser la connexion V3V pour brancher une vanne à trois voies motorisée pour la commutation du flux de l'eau depuis l'installation de chauffage vers l'accumulation et inversement.

! Pour prolonger le branchement de la sonde NTC, utilisez un câble blindé 2x0,35 mm² pour une longueur totale maximale de 30 mètres.

- La câble doit être posé dans un caniveau sans câble sous tension pour ne pas créer d'interférences au signal.

i Pour en savoir plus sur le fonctionnement, consulter le manuel "INSTRUCTIONS DE FONCTIONNEMENT" au paragraphe "EAU SANITAIRE".

6.9.5 Vanne à trois voies externe (V3V)

Le branchement V3V permet de brancher une vanne à trois voies motorisée externe pour gérer, en association à la sonde S2, le chargement d'une accumulation sanitaire externe.

Pour l'installation:

- accédez au bornier (B) et branchez le moteur de la vanne à trois voies sur les PIN:

PIN 1 : SAN. pour activer sanitaire

PIN 2 : C commun

PIN 3 : RISC. pour activer le chauffage

 Connexion alimentée à 230 V.

 Contact disponible pour les modèles uniquement de chauffage.

- Pour en savoir plus sur le fonctionnement, consulter le manuel "INSTRUCTIONS DE FONCTIONNEMENT" au paragraphe "EAU SANITAIRE".

6.9.6 Contrôle aux (AUX)

La connexion AUX permet de fournir un signal en sortie pour alimenter les accessoires (relais, électrovalve).

Pour l'installation:

- accédez au bornier (B) et branchez l'utilisateur sur le PIN:

PIN 4 : L phase

PIN 5 : N neutre

 Un signal de 230 V est fourni.

- Raccordez les utilisateurs avec absorption de courant en continu avec une valeur MAXIMALE de 1 A.

 Pour en savoir plus sur le fonctionnement, consulter le manuel "INSTRUCTIONS DE FONCTIONNEMENT" au paragraphe "CONTROLE AUX".

7 ESSAI D'ALLUMAGE ET DE FONCTIONNALITÉ

Il faut que du personnel spécialisé effectue un essai d'allumage et de fonctionnalité pour contrôler le bon fonctionnement de l'appareil et de tous les éléments de l'installation associés et impliqués. Il est donc nécessaire de vérifier aussi, selon si le chauffage se fait par air ou par eau, les éventuels conduits de l'air chaud si présents ou le circuit hydraulique et autres sources de chaleur éventuellement associées au produit.

 Vérifiez avec le personnel spécialisé les éventuels coûts de cette opération.

- Consulter le manuel "INSTRUCTIONS DE FONCTIONNEMENT".

8 HABILLAGE ET FINITIONS

Une fois l'installation du produit terminée, en plus de ce qui a été précédemment décrit, l'installation d'éventuels accessoires, d'habillage externe ou d'autres œuvres et finitions peut être nécessaire.

 Dans le cas d'habillage externe de série et d'accessoires, suivre les instructions jointes.

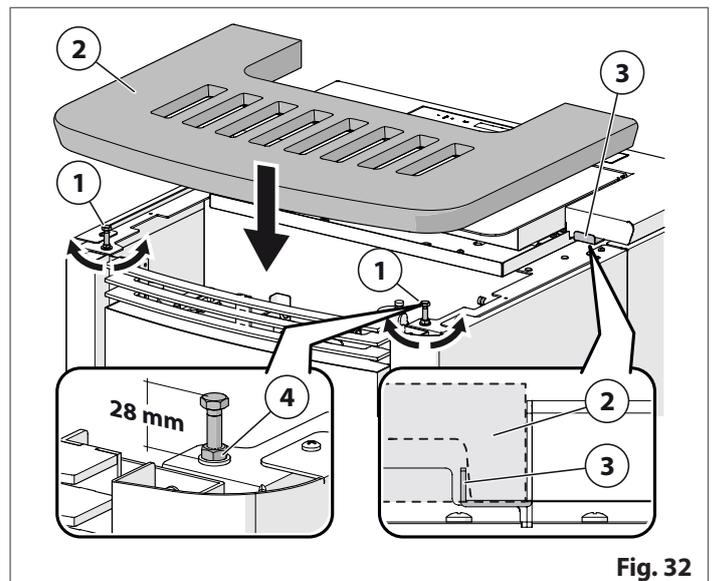
 Nous vous conseillons d'effectuer ce qui est indiqué dans le paragraphe "ESSAI D'ALLUMAGE ET DE FONCTIONNALITÉ":

- avant de compléter le montage du revêtement
- une fois l'habillage terminé et après la consolidation de tous les travaux de construction nécessaires.

Installation du revêtement

Une fois l'installation terminée :

- réglez les vis (1) à la mesure indiquée
- posez le plan supérieur (2) sur les vis (1) et les pattes de retenue (3) et vérifiez la planéité
- réglez les vis si nécessaire
- une fois correctement positionné, serrez les contre-écrous (4)
- si nécessaire, caliez les points d'appui avec de l'adhésif en fibre de verre.



9 UTILISATION

 Pour plus d'informations sur le fonctionnement, consulter le manuel "INSTRUCTIONS DE FONCTIONNEMENT".

10 NETTOYAGE ET ENTRETIEN

-  Pour toutes les opérations d'installation ou d'entretien, qui impliquent l'accès à l'intérieur de l'habillage ou de la chambre des fumées, ou l'accès à des parties électriques et électroniques, adressez-vous à un C.A.T. (centre d'assistance technique autorisé) ou à du personnel qualifié.
- Toutes les opérations d'installation, de nettoyage et d'entretien doivent être effectuées avec le feu éteint, l'appareil complètement froid et le câble de l'alimentation électrique, présent sur le produit et/ou sur d'éventuels accessoires installés, débranché.
 - Elles doivent en outre être effectuées avec des équipements appropriés et dans le respect des normes en matière de protection de la sécurité et de la santé.

Les opérations d'entretien sont obligatoires et nécessaires pour garantir la sécurité, un fonctionnement correct et efficace de l'appareil et sa durée dans le temps. Si ces opérations ne sont pas effectuées selon la fréquence prescrite, l'appareil pourrait présenter des dysfonctionnements et/ou un endommagement physique et des performances réduites.

Le constructeur n'est pas responsable d'endommagements ou de dysfonctionnements de l'appareil dus à un mauvais entretien.

-  Le nettoyage doit être réalisé avec des équipements appropriés et dans le respect des normes en matière de protection de la sécurité et de la santé.
- Les matériaux et les équipements utilisés pour le nettoyage ne doivent pas altérer les caractéristiques ou fonctionnalités de l'appareil.
 - L'élimination des déchets obtenus suite au nettoyage doit être effectuée dans le respect des normes en matière d'élimination des déchets.

10.1 ENTRETIEN PROGRAMMÉ

-  Les opérations d'entretien programmées doivent être effectuées **UNE FOIS PAR AN** et dans tous les cas, avant la mise en service de l'appareil après une longue période d'inactivité.

-  Les indications temporelles indiquées sont indicatives : en fonction de la fréquence d'utilisation et de la qualité du combustible utilisé, une fréquence plus rapprochée pourrait être nécessaire.

-  Une fois les opérations d'installation, de nettoyage et d'entretien terminées :
- restaurez et remplacez les éléments éventuellement usés ou endommagés par des pièces de rechange originales
 - rétablissez tous les raccordements initiaux et les conditions de fonctionnement normales de l'appareil et de l'installation
 - effectuez un essai d'allumage et de fonctionnement du produit pour vous assurer de l'absence d'anomalies.

Les opérations d'entretien incluent aussi les interventions suivantes :

- vérification de l'usure, intégrité et fonctionnement des composants
- vérification de l'absence de saletés, poussières, incrustation ou obstructions
- vérification du positionnement et de la fixation des composants
- remplacement des composants endommagés ou usés
- nettoyage
- toutes les opérations nécessaires pour obtenir un fonctionnement correct à condition qu'elles soient réalisées en conformité avec les normes.

Fréquence conseillée

Interventions possibles de l'utilisateur	
Vitre	1 jour
Brasier et support du brasier	1 jour
Tiroir à cendres (si présent)	5 jours
système de nettoyage des échangeurs de la chaudière	1 jour
Chambre de combustion	20 jours
Zone située à l'arrière des panneaux de revêtement (si aucun composant électrique ou élément électromécanique en mouvement n'est présent)	1 an
Piles télécommande (si présente)	1 an

Opérations qui exigent l'intervention du C.A.T.

Chambre à fumée	1 an
Échangeurs et passages de la fumée du corps de la chaudière (si présents)	1 an
Évacuation des fumées du produit	1 an
Installation d'évacuation des fumées	1 an
Prise d'air extérieure et conduit de l'air comburant	1 an
Système de ventilation : bouches, canaux de sortie d'air, grilles, (si installé)	1 an
Ventilateur fumée	1 an
Partie électrique et composants électroniques (si présents)	1 an
Étanchéité et état d'usure des joints de la vitre et des tous les éléments sujets à l'usure	1 an
Zone située à l'arrière des panneaux de revêtement (si aucun composant électrique ou élément électromécanique en mouvement n'est présent)	1 an
Remplacement des fusibles (si présents à l'intérieur du revêtement)	

10.2 NETTOYAGE DU REVÊTEMENT EN CÉRAMIQUE

Le revêtement en céramique (si présent) doit être nettoyé avec un linge souple et sec. Dans le cas d'intervention plus énergiques, utiliser des produits adaptés au nettoyage de la céramique, ainsi que des produits concentrés spécifiques pour le grès céramique, capables d'enlever même les tâches d'huile, d'encre, de café, de vin, etc.

 Ne jamais détrempier et nettoyer le revêtement en céramique à l'eau froide lorsqu'il est encore chaud, car le choc thermique pourrait le fendiller.

10.3 NETTOYAGE DES PARTIES MÉTALLIQUES PEINTES

Pour nettoyer les parties métalliques peintes, utilisez un chiffon doux et humidifié avec de l'eau.

 Ne jamais nettoyer les parties métalliques avec de l'alcool, des solvants, des produits à base de pétrole, de l'acétone ou d'autres substances dégraissantes ou abrasives. En cas d'usage de ces substances, le fabricant n'est pas responsable des dommages qui pourraient en dériver.

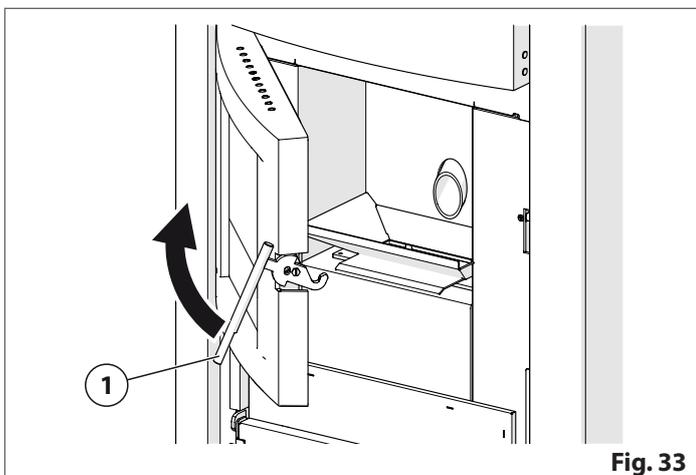
Un mauvais usage de produits détergents peut causer la décoloration des parties métalliques.

10.4 OUVERTURE DE LA PORTE

Pour ouvrir la porte, tirez vers vous la poignée (1). Il sera maintenant possible de nettoyer la partie interne de la vitre ou d'effectuer les opérations d'entretien de l'appareil.

 Pendant le fonctionnement de l'appareil, la porte doit rester fermée. Elle ne peut être ouverte que lorsque l'appareil est éteint et froid.

- Utilisez le gant pour ouvrir la porte de l'appareil.



10.5 NETTOYAGE DE LA VITRE

Pendant la phase d'allumage, il est possible que des auréoles de goudron se forment, mais qui en général disparaissent une fois la combustion optimale atteinte. Si ce n'est pas le cas, nous vous conseillons de procéder à un nettoyage quotidien de la vitre, avant l'allumage, pour éviter la formation d'incrustation difficiles à retirer.

 Fréquence de nettoyage conseillée : consulter l'option "ENTRETIEN PROGRAMMÉ".

 Le nettoyage de la vitre doit être effectué à froid avec des substances dégraissantes à base d'ammoniaque et non corrosives (par exemple, ne pas utiliser le diluant).

- N'utilisez pas de substances abrasives ou de matériaux qui puissent griffer ou abimer la vitre, puisque les griffures pourraient se transformer en fissures ou ruptures.

10.6 NETTOYAGE DES ÉCHANGEURS

L'appareil est équipé d'un système de nettoyage des échangeurs.

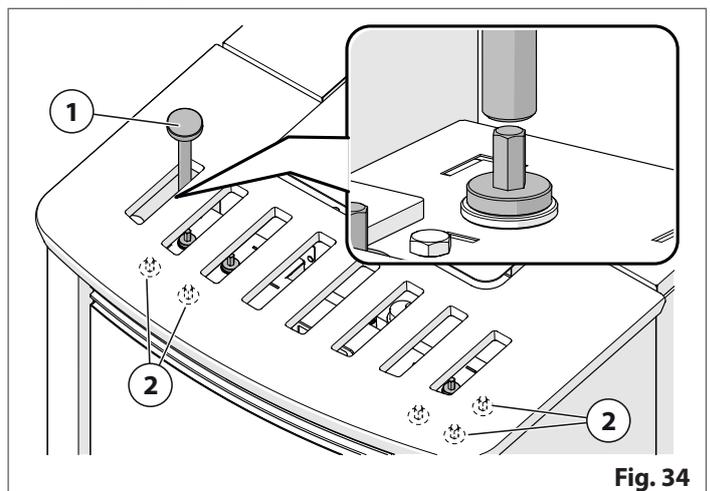
 Fréquence de nettoyage conseillée : consultez la rubrique "ENTRETIEN PROGRAMMÉ".

- Cette opération favorise un échange de chaleur optimal et un meilleur fonctionnement du produit.

 Cette opération doit impérativement être exécutée avec l'appareil arrêté et froid. Dans cette zone, il est possible d'entrer en contact avec les parties chaudes.

Pour actionner le système:

- insérez la poignée (1) sur les goujons hexagonaux (2)
- tournez le poignée (1) d'au moins 3 tours sur chaque goujons (2)
- rangez la poignée (1).



10.7 ÉLIMINATION DES CENDRES

Les cendres dérivant de bois naturel (non traité) brûlé dans des poêles ou des cheminées sont composées essentiellement d'oxydes de calcium, silicium, potassium et magnésium. C'est pour cette raison qu'elles peuvent être utilisées comme fertilisant pour les plantes, en faisant attention de ne pas dépasser le 2,6 kg/10 m² annuel.

- ⚠ Placez les cendres dans un récipient métallique avec couvercle étanche. Le récipient fermé doit être placé sur une surface non combustible, à distance de sécurité des matériaux combustibles, jusqu'à ce que les braises soient complètement éteintes.
- Ne jetez pas la cendre avec des escarbilles dans le conteneur à déchets organiques.

- ⊘ Ne jetez pas les cendres avec des braises dans le conteneur à déchets organiques.

10.8 NETTOYAGE DU BRASIER ET DE SON SUPPORT

Effectuer le nettoyage de la zone du brasier.

- ⓘ Fréquence conseillée du nettoyage:
 - videz et nettoyez le brasier avant de lancer de nouveau le processus d'allumage
 - consulter l'option "ENTRETIEN PROGRAMMÉ".

Procédez de la façon suivante:

- retirez le convoyeur des cendres (1)
- retirez le brasier (2)
- nettoyez les deux éléments des cendres ou des éventuelles incrustations possible en libérant les trous bouchés à l'aide d'un outil pointu
- maintenez le « trou pour allumage » (3) toujours propre
- vérifiez que le joint (5) ne soit pas usé et qu'il garantisse l'étanchéité
- inspectez le support (4) du brasier et éliminer les éventuelles cendres présentes
- remplacez le brasier (2) dans la position originale en le poussant vers la partie du trou pour allumage
- remplacez le convoyeur des cendres (1).

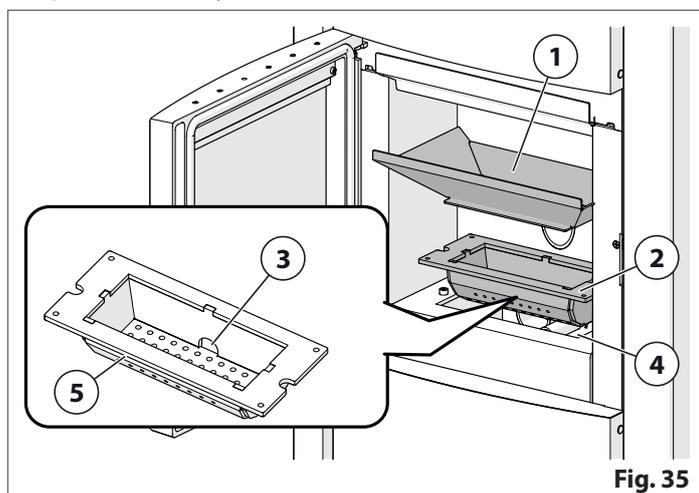


Fig. 35

- ⚠ Avant d'allumer l'appareil, contrôlez que le brasier soit correctement placé dans son logement (poussé vers la partie du trou pour allumage).
- Pour ce genre de nettoyage, utilisez un aspirateur approprié pour l'aspiration des cendres.

- ⓘ Pour l'élimination des cendres, référez-vous au paragraphe "ÉLIMINATION DES CENDRES".

10.9 NETTOYAGE DU TIROIR À CENDRES

- ⓘ Fréquence de nettoyage conseillée : consultez la rubrique "ENTRETIEN PROGRAMMÉ".
- Pour l'élimination des cendres, référez-vous au paragraphe "ÉLIMINATION DES CENDRES".

- ⚠ Utiliser toujours les dispositifs de protection adéquats (gant, outil pour ouverture porte ou autres dispositifs spécifiques).

Procédez de la façon suivante:

- ouvrez avec précaution la façade (1); utilisez l'outil pour ouverture porte fournie
- tirez la poignée (2) du tiroir à cendres vers le haut
- retirez le tiroir à cendre (3)
- nettoyez tout le compartiment avec l'aspirateur à cendres
- videz le tiroir à cendres.

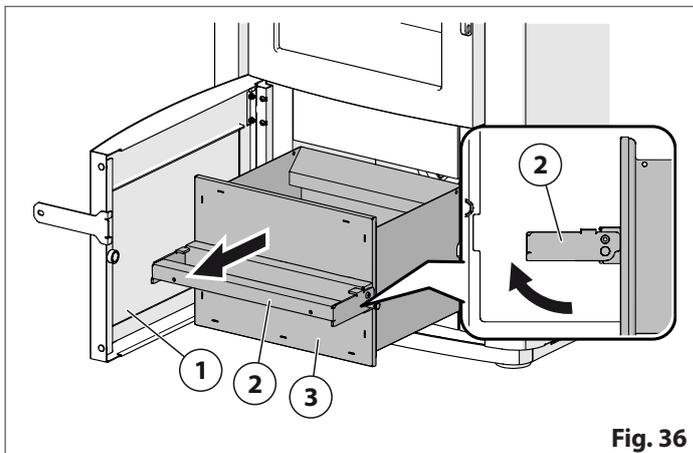


Fig. 36

10.10 NETTOYAGE DE LA CHAMBRE DE COMBUSTION

Pour le nettoyage de la chambre de combustion :

- consulter l'option "NETTOYAGE DU BRASIER ET DE SON SUPPORT"
- nettoyez les parois de la chambre de combustion en éliminant les éventuelles incrustations ou dépôts de cendres.

- ⓘ Fréquence de nettoyage conseillée : consulter l'option "ENTRETIEN PROGRAMMÉ".

 Pour ce genre de nettoyage, utilisez un aspirateur approprié pour l'aspiration des cendres.

 Pour l'élimination des cendres, référez-vous au paragraphe "ÉLIMINATION DES CENDRES".

10.11 NETTOYAGE DE LA CHAMBRE À FUMÉE ET DE LA CHAUDIÈRE

 Cette opération favorise un échange de chaleur optimal et un meilleur fonctionnement du produit.

- Fréquence de nettoyage conseillée : consultez la rubrique "ENTRETIEN PROGRAMMÉ".

 La hauteur minimale entre la partie supérieure de l'appareil et le plafond de la pièce doit être d'au moins 1 m. Des hauteurs inférieures ne permettent pas un bon nettoyage/entretien de l'appareil.

 Le nettoyage de la chambre à fumées et de la chaudière doit être effectuée lorsque le feu est éteint, avec l'appareil entièrement froid et avec le câble de l'alimentation électrique débranché.

- Le nettoyage de la chambre des fumées et de la chaudière doit être effectué seulement par le C.A.T. (centre d'assistance technique autorisé) ou par du personnel qualifié.

Nettoyage de la chambre à fumée supérieure

Procédez de la façon suivante :

- retirez la plaque (3)
- dévissez et retirez les goujons (2) et les rondelles (3)

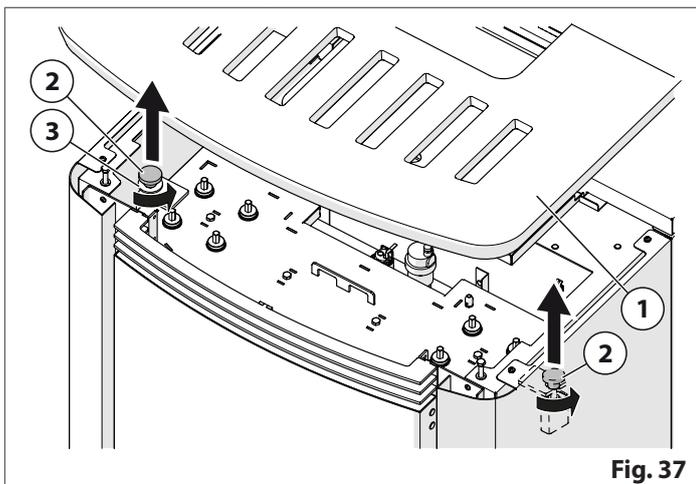


Fig. 37

- enlevez l'élément de fermeture de la chambre à fumée (4) en saisissant la poignée

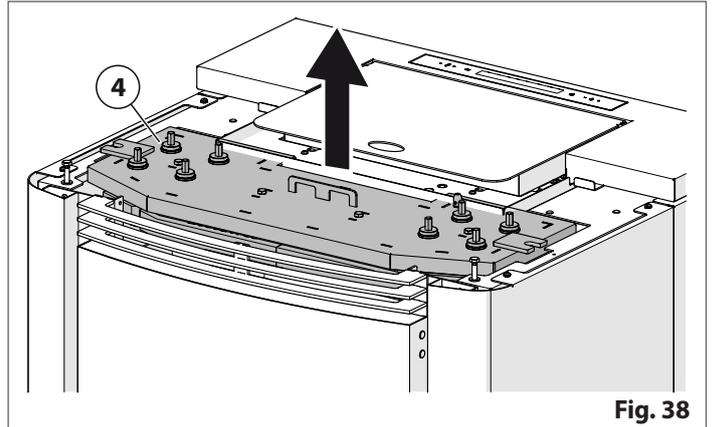


Fig. 38

- décrochez les nettoyeurs (5) des pivots et les retirez des tuyaux à fumées

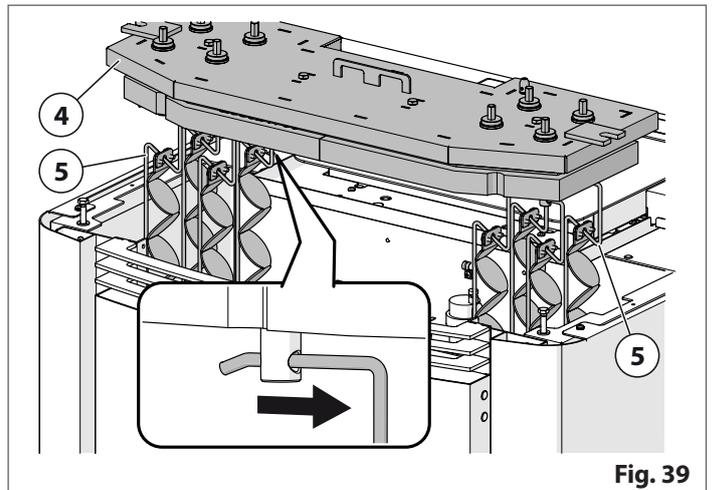


Fig. 39

- à l'aide de l'écouvillon (accessoire), nettoyez tous les conduits de passage des fumées sur toutes leurs longueurs
- nettoyez à l'aide d'un aspirateur le haut de l'appareil en aspirant les cendres et les résidus carbonisés qui s'y sont déposés

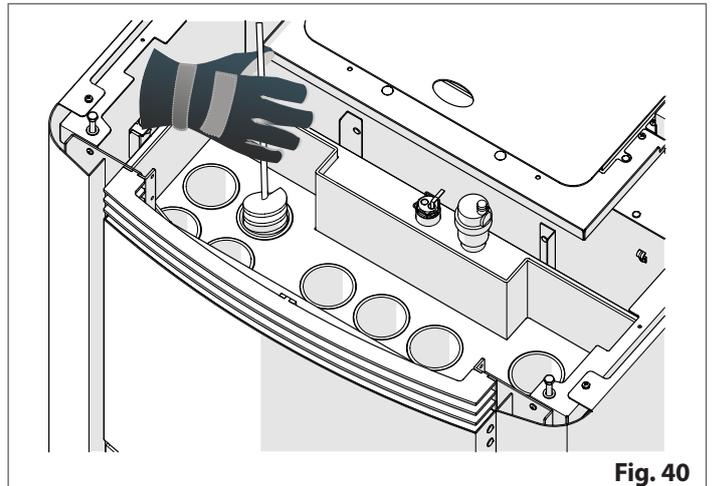


Fig. 40

- refermer la chambre des fumées en procédant dans l'ordre inverse
- procédez au nettoyage du tiroir à cendres inférieur
- consulter l'option "NETTOYAGE DU TIROIR À CENDRES".

 Pour ce genre de nettoyage, utilisez un aspirateur approprié pour l'aspiration des cendres.

i Pour l'élimination des cendres, référez-vous au paragraphe "ÉLIMINATION DES CENDRES".

Nettoyage de la chambre des fumées avec le Kit ventilation (en option) installé

Procédez de la façon suivante :

- ouvrez le couvercle du réservoir à granulés
- dévissez les vis (1) et retirez l'élément de fermeture (2)
- dévissez les vis (3) et enlevez le convoyeur (4) du Kit de ventilation (en option)

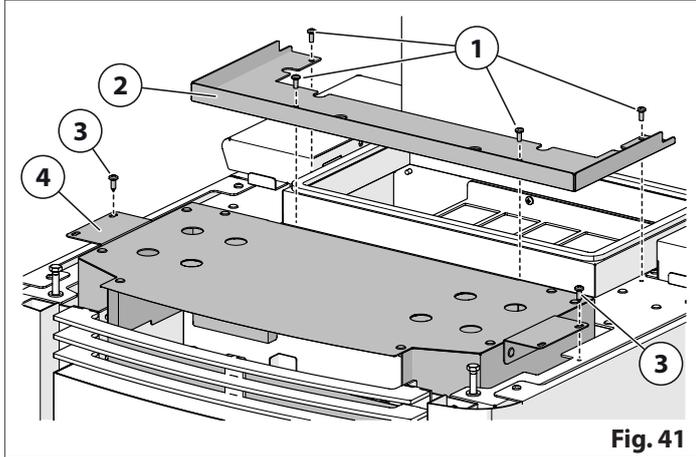


Fig. 41

- procédez comme il est décrit au paragraphe précédent.

10.12 NETTOYAGE DU VENTILATEUR DE FUMÉE

D'éventuels dépôts de poussière ou de cendres sur les pales du ventilateur pour l'expulsion des fumées, peuvent causer du bruit pendant le fonctionnement.. Il est donc nécessaire de procéder à son nettoyage.

i Fréquence de nettoyage conseillée : consulter l'option "ENTRETIEN PROGRAMMÉ".

! Le nettoyage du ventilateur doit être effectué lorsque le feu est éteint, avec l'appareil entièrement froid et avec le câble de l'alimentation électrique débranché.
 ■ Le nettoyage du ventilateur doit être effectué seulement par le C.A.T. (centre d'assistance technique autorisé) ou par du personnel qualifié.

Pour accéder au ventilateur:

- consulter l'option "ACCÈS AUX PARTIES INTERNES DU PRODUIT".
- retirez les 4 vis de fixation (1) et retirez soigneusement le ventilateur (2)
- procédez au nettoyage des pales du ventilateur et des parois de la cochlée (3)
- remplacez le joint (silicone) entre le ventilateur et la cochlée par une trace de silicone résistant à de hautes températures permettant de garantir l'étanchéité
- remontez le ventilateur.

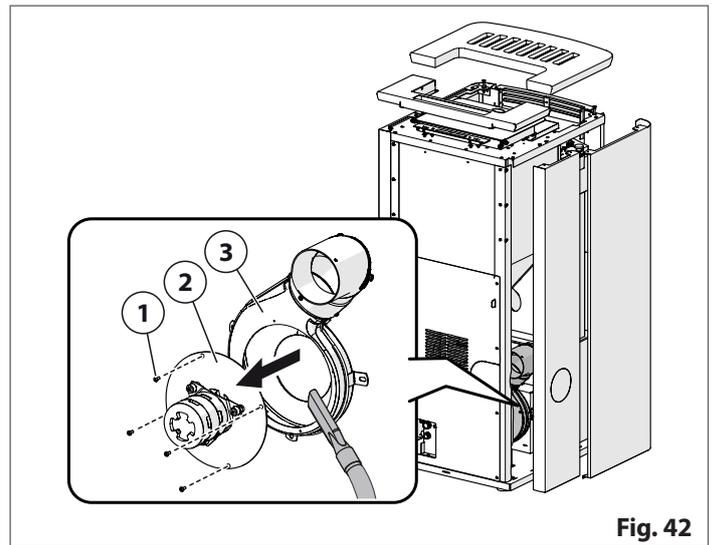


Fig. 42

! Restaurez le joint entre le ventilateur et la cochlée en utilisant du silicone résistant à de hautes températures.

10.13 NETTOYAGE DU CONDUIT D'ÉVACUATION DES FUMÉES DU PRODUIT

Le nettoyage du conduit d'évacuation des fumées du produit doit être effectué en fonction de l'accumulation de saleté de l'installation.

i Fréquence de nettoyage conseillée : consultez la rubrique "ENTRETIEN PROGRAMMÉ".
 ■ Nous vous rappelons de bien lire le paragraphe "CANAL DES FUMÉES".

! Si cela est nécessaire, particulièrement pour les premières fois, nous vous conseillons de faire appel à un technicien.

Procédez de la façon suivante :

- consulter l'option "ACCÈS AUX PARTIES INTERNES DU PRODUIT"
- enlevez le bouchon (1) et procédez au nettoyage des conduits.

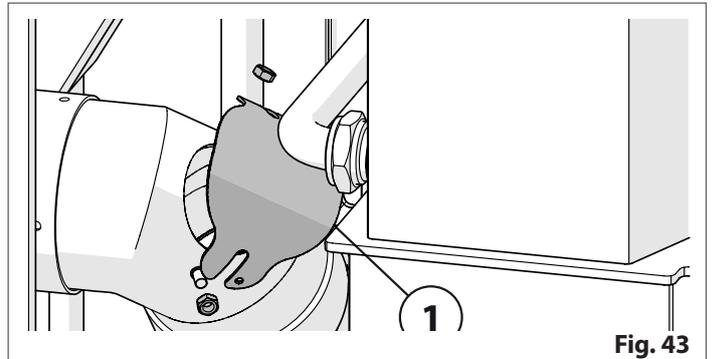


Fig. 43

10.14 REMPLACEMENT DES FUSIBLES

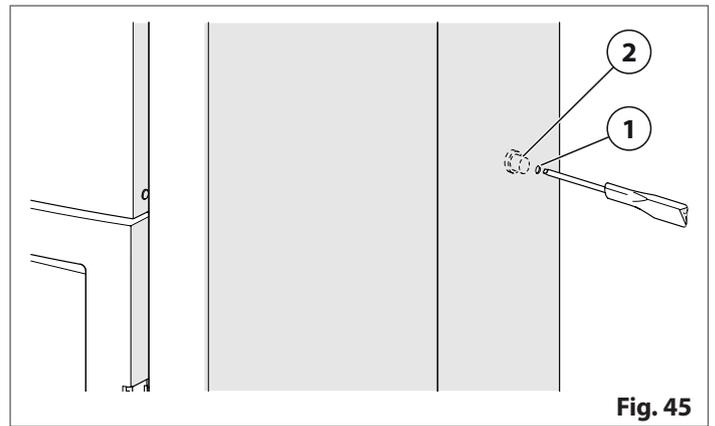
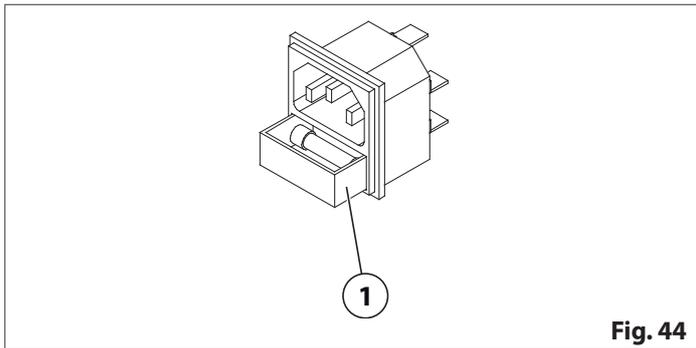
! Pour les opérations comportant l'accès à l'intérieur du revêtement ou aux parties électriques et électroniques, il est obligatoire de s'adresser à un C.A.T. (centre d'assistance technique autorisé) ou à un personnel qualifié.

FUSIBLE SUR LA PRISE DU CÂBLE D'ALIMENTATION

Procédez de la façon suivante :

- retirez le tiroir porte-fusibles (1) présent dans la prise d'alimentation
- remplacez le fusible en panne en utilisant le fusible de rechange qui se trouve dans le tiroir, ou bien en utilisant un fusible équivalent

Type de fusible : 5x20 F4AL 250V



10.15 THERMOSTAT DE SÉCURITÉ À RÉARMEMENT MANUEL

i La position du thermostat de sécurité à réarmement manuel est indiquée au paragraphe « IDENTIFICATION DES COMPOSANTS ».

- Pour plus d'informations sur le thermostat de sécurité à réarmement manuel, consultez le paragraphe « DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ ».
- Pour plus d'informations sur les messages - alarmes de sécurité - anomalies, consultez le manuel « INFORMATIONS SUR LE FONCTIONNEMENT ».

! Après avoir identifié avec certitude et éliminé la cause qui a déclenché le thermostat, et après avoir restauré les conditions de sécurité, il est possible de procéder au réarmement.

Procédez au réarmement de la façon suivante :

- insérez un tournevis, ou un autre outil approprié dans le trou (1)
- appuyez sur le bouton (2).

11 ARRÊT SAISONNIER DE L'APPAREIL

Après la dernière utilisation de la saison ou si l'inactivité du produit est prévue pour une longue période, il est nécessaire :

- retirer tous les granulés du produit
- d'effectuer toutes les opérations décrites à la rubrique "NETTOYAGE ET ENTRETIEN" de façon à éviter des incrustations nuisibles pour le produit et difficiles à éliminer au moment de l'utilisation successive
- effectuez un contrôle, un nettoyage et un entretien non seulement du produit mais de toute l'installation (conduit d'évacuation des fumées, conduits pour l'aspiration et la prise d'air extérieure, canalisations de l'air chaud, installation hydraulique, etc.) à confier à du personnel spécialisé et qualifié
- si le produit est pourvu d'une télécommande, enlevez les piles de la télécommande pour éviter les oxydations
- débranchez le produit, et/ou les éventuels accessoires installés, du courant électrique.

! En cas d'appareils dotés d'une chaudière, en coupant l'alimentation électrique, aucune fonction de l'appareil n'est disponible et activée (par exemple, la fonction anti-blocage du circulateur et la fonction antigel).

- Le circulateur pourrait se bloquer : pour le déblocage, consultez la rubrique "PERFORMANCE DU CIRCULATEUR".

Pour retirer les granulés, procédez comme indiqué ci-dessous :

- une fois le feu éteint et avec l'appareil entièrement froid, retirez tous les granulés présents dans le réservoir, jusqu'à la grille de protection
- allumez l'appareil et laissez-le fonctionner jusqu'à ce que tous les granulés aient été consommés et que l'appareil s'éteigne
- attendez que l'appareil refroidisse.

i Une humidité excessive et un temps de non-utilisation prolongé peuvent entraîner la formation de rouille sur certaines pièces internes non peintes du produit.

- Il s'agit d'un phénomène naturel qui ne compromet pas l'efficacité ni la durée du produit et n'est pas à considérer comme un défaut.



Après une période d'inactivité du produit, le problème des dilatations des matériaux et de l'émanation des vapeurs pourrait se représenter. Consulter la rubrique "REMARQUES POUR LE PREMIER ALLUMAGE".

12 ÉLIMINATION DU PRODUIT EN FIN DE VIE UTILE

La démolition et l'élimination du produit est à la charge exclusive du propriétaire qui devra agir conformément aux réglementations en vigueur en matière de sécurité, respect et protection de l'environnement.

Adressez-vous aux autorités compétentes pour toutes informations relatives à la réglementation locale.

Adressez-vous à un technicien qualifié pour mettre le produit définitivement hors service.

Avant de procéder à la désinstallation de l'appareil :

- coupez l'alimentation électrique (pour des appareils alimentés électriquement)
- mettez en sécurité tous les composants et les connexions de l'installation
- fermez toutes les connexions de la chaudière et de l'installation (pour des appareils dotés d'une chaudière)
- fermez le robinet d'arrivée du gaz vers l'appareil (pour des appareils fonctionnant au gaz)

Une élimination incorrecte peut causer des dommages à la santé humaine et à l'environnement.

L'appareil et les accessoires ne doivent pas être éliminés avec les déchets domestiques communs : éliminez l'appareil dans un centre de tri spécifique.

12.1 DÉCHETS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES



Lorsque le symbole est indiqué sur l'appareil ou sur les accessoires, ou bien sur l'emballage ou la documentation, il indique que l'appareil, les accessoires, les piles/accumulateurs et les relatifs composants électriques et électroniques NE doivent PAS être considérés ni éliminés comme un déchet ménager commun mais doivent être remis à un centre de tri approprié au recyclage d'appareils électriques et électroniques.

Une élimination incorrecte peut causer des dommages à la santé humaine et à l'environnement.

Il est possible de demander au distributeur le retrait de l'appareil électrique et électronique aux conditions et conformément aux modalités prévues par les règlements nationaux qui intègrent la Directive 2012/19/UE.

Adressez-vous aux autorités compétentes pour toutes informations relatives à la réglementation locale.

13 NORMES DE RÉFÉRENCE

Pays d'application : UNION EUROPÉENNE

EN 14785	Appareils de chauffage domestique à convection à granulés de bois - Exigences et méthodes d'essai
EN 60335-1	Appareils électrodomestiques et analogues. Sécurité - Partie 1: Exigences générales
EN 60335-2-102	Appareils électrodomestiques et analogues. Sécurité - Partie 2-102 : règles particulières pour les appareils à combustion au gaz, au mazout et à combustible solide comportant des raccordements électriques
EN 12828	Systèmes de chauffage dans les bâtiments - Conception des systèmes de chauffage à eau
EN 1443	Conduits de fumée - Exigences générales
EN 1457-1	Conduits de fumée - Conduits intérieurs en terre cuite/céramique - Partie 1 : exigences et méthodes d'essai pour utilisation en conditions sèches
EN 1457-2	Conduits de fumée - Conduits intérieurs en terre cuite/céramique - Partie 2 : exigences et méthodes d'essai pour utilisation en conditions humides
EN 1806	Conduits de fumée - Boisseaux en terre cuite/céramique pour conduits de fumée simple paroi - Exigences et méthodes d'essai
EN 1856-1	Conduits de fumée - Prescriptions pour les conduits de fumée métalliques - Partie 1 : composants de systèmes de conduits de fumée
EN 1856-2	Conduits de fumée - Prescriptions relatives aux conduits de fumée métalliques - Partie 2 : tubages et éléments de raccordement métalliques
EN 13384-1	Conduits de fumée - Méthodes de calcul thermo-aéraulique - Partie 1 : conduits de fumée ne desservant qu'un seul appareil
EN 15287-1	Conduits de fumée - Conception, installation et mise en oeuvre des conduits de fumée - Partie 1 : conduits de fumée pour appareils de combustion qui prélèvent l'air comburant dans la pièce
EN 13501-1	Classement au feu des produits et des éléments de construction - Partie 1 : Classement à partir des données d'essais de réaction au feu
ISO 17225-1	Biocombustibles solides - Classes et spécifications des combustibles - Partie 1 : exigences générales
ISO 17225-2	Biocombustibles solides - Classes et spécifications des combustibles - Partie 2 : classes de granulés de bois

Pays d'application: SUISSE

AICAA-VKF-AEAI Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI)



L'installation du produit doit se faire en conformité avec les instructions et les normes locales. Contacter les pompiers ou les agents du service public pour plus d'informations sur les restrictions et les critères établis dans votre zone.

14 ANNEXE

Plaque signalétique : légende



Lisez et respectez les instructions pour l'installation, l'utilisation et l'entretien.

Model = Modèle

Type = Type

DoP = Déclaration de performances

N.Body = Organisme notifié

Pn = Puissance thermique nominale

Pp = Puissance thermique partielle

Pnom = Puissance thermique nominale rendue dans la pièce

Ppart = Puissance thermique partielle rendue dans la pièce

Pwnom = Puissance thermique nominale transférée à l'eau

Pwpart = Puissance thermique partielle transférée à l'eau

Pinnom = Puissance thermique nominale du brûleur

Pinpart = Puissance thermique partielle du brûleur

ηnom = Rendement à la puissance thermique nominale

ηpart = Rendement à la puissance thermique partielle

pnom = Tirage minimum à la puissance thermique nominale

ppart = Tirage minimum à la puissance thermique partielle

Tnom = Température moyenne des fumées dans le conduit d'évacuation avec puissance thermique nominale

Tpart = Température moyenne des fumées dans le conduit d'évacuation avec puissance thermique partielle

CO_{nom} (13% O₂) = Émission de CO à 13% d'oxygène à la puissance thermique nominale

CO_{part} (13% O₂) = Émission de CO à 13% d'oxygène à la puissance thermique partielle

CO_{nom} = Émission de CO à 0% d'oxygène à la puissance thermique nominale

CO_{part} = Émission de CO à 0% d'oxygène à la puissance thermique partielle

NO_{xnom} (13% O₂) = Émission de NO_x à 13% d'oxygène à la puissance thermique nominale

NO_{xpart} (13% O₂) = Émission de NO_x à 13% d'oxygène à la puissance thermique partielle

NO_{xnom} = Émission de NO_x à 0% d'oxygène à la puissance thermique nominale

OGC_{nom} (13% O₂) = Émission de OGC à 13% d'oxygène à la puissance thermique nominale

OGC_{part} (13% O₂) = Émission de OGC à 13% d'oxygène à la puissance thermique partielle

OGC_{nom} = Émission de OGC à 0% d'oxygène à la puissance thermique nominale

OGC_{part} = Émission de OGC à 0% d'oxygène à la puissance thermique partielle

PM_{nom} (13% O₂) = Émission de particules à 13% d'oxygène à la puissance thermique nominale

PM_{part} (13% O₂) = Émission de particules à 13% d'oxygène à la puissance thermique partielle

PM_{nom} = Émission de particules à 0% d'oxygène à la puissance thermique nominale

W_{max} = Consommation élect. max

E, f = Tension nominale - Fréquence nominale

d_{out} = Diamètre de l'évacuation des fumées

L, H, W = Dimensions d'encombrement de l'appareil

pw = Pression de fonctionnement maximum

Tw_{max} = Température maximale admissible (eau)

d_R = distance minimale arrière au matériau combustible

d_S = distance minimale latérale au matériau combustible

d_P = distance minimale frontale au matériau combustible

(*) = Cet appareil est conforme aux exigences

MUL = Installation dans un conduit multiple (si autorisé par les normes nationales et les réglementations locales)

INT = Adapté pour la combustion intermittente

(a) = 2.BImSchV (Allemagne)

(b) = 15a B-VG (Autriche)

(c) = VKF/AEAI (LRV-Opair Schweiz)

(d) = BAFA (Allemagne)



Via Montello, 22
31011 Casella d'Asolo (TV) - ITALY
Tel. +39.04235271 - Fax +39.042355178
www.piazzetta.com
e-mail: infopiazzetta@piazzetta.it